

# Journal de la confédération musicale de France

N° 320 ORGANE MENSUEL DES 47 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES - JUIN-JUILLET 1979

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

## ÉDITORIAL

### LA MAJORETTOMANIE

Nous devons certes beaucoup à l'Amérique en matière d'importation, que ce soit l'oïdium, le phylloxéra, le doryphore, le coca, la polio, et aussi les « Majorettes », dont on a choisi la plus mauvaise expression.

Aux U.S.A., elle se livrent à des exhibitions remarquables de qualité et de variété. Il est d'ailleurs extraordinaire que cette mode ne soit pas arrivée plus tôt chez nous, elle existait Outre-Atlantique dès la fin de la guerre de 1914-1918 !

Vous penserez que je suis l'intransigeance même, et qu'hostile à cette mode, je ne puisse faire autrement que de la critiquer ? Non point, car à vrai dire, je trouve ce mouvement de jeunesse intéressant, et le fait que des milliers de jeunes filles s'assemblent pour travailler le « bâton » et apportent un peu de vie dans nos cités, n'est pas à dédaigner. D'autre part, son côté sportif existe et n'est pas négligeable.

Je suis persuadé que ce mouvement pourrait être nettement amélioré : qu'on le veuille ou non, tel qu'il est actuellement conçu, ce n'est pas un spectacle au sens large du mot. Voir les exhibitions successives de vingt sociétés de Majorettes, c'est tuant ! Bien sûr, les voir défiler est encore supportable grâce à la couleur et aux tenues variées, mais les regarder marcher obstinément sur des pas redoublés, c'est lassant pour tous. Lors des évolutions autres que celles effectuées pendant la marche, qui d'ailleurs continue même au cours de ces évolutions, personne n'a eu l'astuce d'en modifier le rythme, ce qui rendrait l'atmosphère différente. L'apport de variations romprait avec ce rythme hallucinant et monotone sur des musiques, à vrai dire, sans intérêt. Et pourquoi ces costumes extravagants, quelquefois grotesques, frisant le mauvais goût ? Pourquoi ne pas s'inspirer de nos provinces françaises riches en folklore et dont les costumes locaux peuvent être stylisés et adaptés facilement à ce genre particulier. Je verrais très bien des groupes basques esquisser le fandango ou nos jeunes catalanes donner un aperçu de la sardane... et ma foi, bien d'autres choses encore, facilement réalisables.

Enfin, je crois qu'il est néfaste que de trop jeunes enfants participent aux défilés. Je suis persuadé qu'au-dessous de 6 ans, cela s'avère dangereux.

J'ai eu dernièrement l'occasion de voir des enfants de 3 à 4 ans défiler en plein soleil sur 4 à 5 kilomètres et dont l'épuisement était perceptible. Cela doit être interdit. Je crois que nos Présidents de Sociétés ne doivent pas accepter, dans les assurances qu'ils contractent, des enfants trop jeunes, menés par des personnes inconscientes et qui n'ont d'autre but que d'épater. Il faut y veiller sérieusement et ne pas faire du très mauvais cirque.

Des Majorettes oui, d'accord, mais avec plus de rigueur, avec un goût sûr, sans extravagance, inspiré de nos bonnes traditions françaises. Je suis persuadé qu'elles y gagneraient et nous aussi.

André AMELLER  
Président de la C.M.F.

### RENE TEXIER N'EST PLUS

J'ai appris avec une vive émotion le 29 mai dernier, le décès de M. René Texier, qui fut pendant dix ans le responsable du Bureau administratif de la C.M.F.

Il avait pris ses fonctions le 10 décembre 1967, alors que M. Albert Ehrmann était Président ; il les conserva pendant les six années de présidence du Commandant Jules Semler-Colléry et, lorsqu'en novembre 1977, date à laquelle la maladie l'obligea à interrompre sa collaboration. Il fit valoir ses droits à la retraite, fin mars 1978.

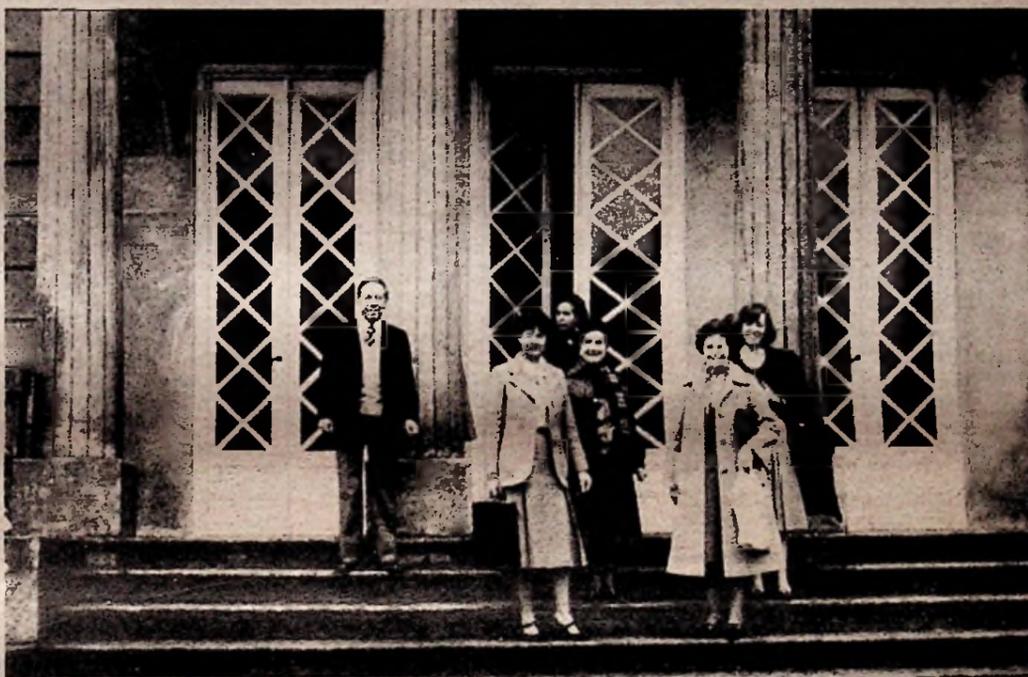
Lors de la création et de la mise en route de notre Ecole de Toucy, il avait pris une part importante des responsabilités, et nous lui devons beaucoup.

Nous avions revu M. Texier lors du dernier Congrès de mars 1979 à Issy-les-Moulineaux, et rien ne laissait prévoir sa disparition prochaine.

A Madame Texier, à ses enfants et à toute sa famille, j'adresse en mon nom, au nom du Conseil d'Administration et de toute la C.M.F., l'expression de mes condoléances attristées.

Le Président  
André AMELLER.

## Sous l'égide de la section française de la Société Internationale pour l'Éducation Musicale (ISME) UNE DÉLÉGATION AU PORTUGAL



De gauche à droite : M. Alberto COSTE-SANTOS, Directeur du Conservatoire de Musique de Porto ; Mme AUBRY, Inspectrice Générale de la Musique au Ministère de l'Éducation ; Mme FAGES, Inspectrice Départementale des Ecoles Maternelles ; Mme AMELLER, Trésorière de la Section Française de la Société Internationale pour l'Éducation Musicale ; Mme Maria-Fernande WANDSCHNEIDER, Professeur de piano au Conservatoire de Porto.

La Section Française de la Société Internationale pour l'Éducation Musicale a reçu officiellement, au mois de Novembre 78, une délégation de professeurs portugais représentant l'éducation musicale à tous les niveaux : conservatoires, enseignement primaire et secondaire. En retour, l'Association des Professeurs d'Éducation Musicale Portugais (A.P.E.M.) qui représente le Portugal à l'ISME, a reçu du 4 au 10 Mars dernier une délégation française comprenant Mme Aubry, Inspectrice Générale de la Musique au Ministère de l'Éducation, Mme Fages, Inspectrice Départementale des Ecoles Maternelles, M. André Ameller, Directeur du Conservatoire National de Région de Dijon et Mme Ameller. Mme Leduc, Présidente de la Section Française qui avait eu de nombreux contacts pour organiser cet échange, malheureusement souffrante, n'a pu être parmi nous.

Notre premier point de chute était Porto et dès notre arrivée, nous avons été pris en charge par Mme Maria-Fernande Wandschneider, Professeur de piano au Conservatoire de Porto et Directrice de l'Ecole de Musique Silva Monteiro. Tout d'abord, nous avons visité le Conservatoire de Musique de Porto, accueillis par son Directeur M. Alberto Coste-Santos, également professeur de clarinette qui nous a fait les honneurs de sa très belle maison datant de la fin du 19ème siècle, aux très beaux plafonds, parquets et escaliers de bois, aux nombreux tableaux et entourée d'un jardin fleuri de camélias. Nous avons d'abord visité les classes spacieuses de violoncelle, piano, chant, solfège, la bibliothèque et la discothèque ; nous nous sommes ensuite rendus dans la confortable salle de concert où, en présence du Directeur, de professeurs, d'élèves et de membres

de l'A.P.E.M., environ une cinquantaine de personnes comprenant et parlant français, la délégation a exposé les grands traits de l'enseignement musical en France : successivement, M. Ameller a parlé des Conservatoires, Mme Aubry en particulier des horaires aménagés et des différents baccalauréats, Mme Fages de l'initiation musicale dans les écoles maternelles. De nombreuses questions ont été posées surtout par les professeurs avides de découvertes. Le Conservatoire de Porto est ouvert à tous et abrite environ 600 élèves ; 40 professeurs y enseignent aidés par 3 accompagnateurs. Les disciplines représentées sont : piano, violon, violoncelle, flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor, chant avec une classe d'allemand et une d'italien, solfège et classes d'écriture. Il y a un orchestre des élèves. A la question posée par M. Ameller sur le critère de répartition instrumentale des élèves, nous avons appris que les élèves de piano appartiennent en général aux couches sociales les plus aisées ; les élèves d'instruments à vent viennent souvent de la province et font partie d'harmonies qui n'ont pas au Portugal d'écoles de musique pour former leurs musiciens ; les musiques militaires n'apportent pas d'élèves aux conservatoires car elles sont formées de musiciens professionnels. M. Alberto Coste-Santos a remercié la délégation de sa visite et de lui avoir apporté ainsi qu'à l'auditoire des renseignements intéressants.

La délégation conduite par Maria Teresa Xavier, professeur de piano aux Conservatoires de Porto et Braga a pris la route de Minho, Braga. La visite prévue était celle du Conservatoire de Musique « Calouste Gulbenkian », pour la capitale de la province école pilote qui compte 1.100 élève

des classes pré-primaires et secondaires et un certain nombre d'élèves qui ne viennent que pour l'enseignement musical. Ce sont des professeurs de musique qui enseignent cette matière dans toutes les classes. Le cycle pré-primaire (maternelle) compte 2 années, 4 et 5 ans d'âge, le cycle primaire 4 années.

L'initiation musicale en maternelle et primaire est faite au moyen de l'instrumentarium Orff et de disques, elle comporte 2 séances de 50 minutes par semaine. Ces élèves peuvent éventuellement apprendre à jouer d'un instrument dans le cadre du Conservatoire. L'enseignement secondaire se répartit sur 9 années (de la 1ère à la 9ème). Dans les 5 premières classes de l'enseignement secondaire (de la 1ère = 10 ans à la 5ème = 14 ans) il y a 2 heures d'éducation musicale et obligatoirement 1 heure d'instrument ou de danse par semaine.

Après ces 5 années et jusqu'à la 9ème, les études musicales sont complétées par les classes d'écriture et d'histoire de la musique. Nous avons visité dans cette école la classe de travaux manuels où, à partir de la 3ème (12 ans) les élèves passent 3 heures chaque semaine ; ces travaux manuels consistent en atelier avec un important outillage, vannerie, tapisserie, dessin etc ; à côté de cette salle il y a même un atelier de photographie. Dans ce conservatoire aux classes spacieuses et bien aménagées avec un matériel adéquat, il faut remarquer 2 salles de concert, une grande et une petite. Malheureusement, nous n'avons pu assister aux cours qui nous auraient intéressés car c'était l'heure du goûter et de la récréation. Il y a une remarque importante que nous avons faite c'est que dans ce Conservatoire-école, la musique est le critère essentiel de

(Suite en page 2)

# DÉLÉGATION AU PORTUGAL DE LA SECTION FRANÇAISE DE L'I.S.M.E.

(Suite)

sélection des élèves pour le passage d'une classe dans l'autre et la poursuite de leurs études.

Nous avons également visité à Porto le «Curso de Musica Silva Monteiro» école de musique privée subventionnée par l'Etat. Elle accepte les enfants à partir de 5 ans et les conduit jusqu'aux cours supérieurs couronnés par un diplôme de l'école. C'est la plus vieille académie de musique du Portugal qui vient de fêter cette année son cinquantenaire.

Le trajet Porto-Lisbonne s'est effectué par le train nous permettant de contempler la nature aux essences méditerranéennes de cette région côtière. A notre arrivée à Lisbonne, nous avons assisté à une représentation au Théâtre San Carlos de Scour Angélique de Puccini et de Paillasso de Leoncavallo avec deux bonnes distributions mais un orchestre moyen.

La Fondation Gulbenkian nous recevait dans sa moderne et vaste maison en la personne de M. José Blanco, administrateur responsable du service de la musique. Très aimablement, il nous a exposé le rôle de la Fondation et ses buts essentiellement charitatifs, artistiques, éducatifs et scientifiques; elle exerce son action tant au Portugal que dans «tout autre pays où ses dirigeants le jugeraient bon», toutes ces clauses sont stipulées dans le testament de son fondateur dont l'exécuteur est M. de Perdigao. Une des principales actions de la Fondation est de donner des bourses aux étudiants pour se rendre à l'étranger. Un important service de prêts de livres est mis à la disposition des enfants et des adolescents. Quatre centres de recherche fonctionnent en matière de biologie, économie agricole, etc... et la Fondation prend à sa charge les projets des chercheurs. En matière musicale, elle assume l'existence d'un orchestre permanent de 40 musiciens, d'une chorale et d'une compagnie de ballets.

L'une des principales activités dans le domaine de la musicologie est la récupération d'œuvres musicales spécifiquement portugaises qui seront éditées par la suite et jouées. Tout est enregistré et porte le sceau de l'authenticité. Les spectacles montés à la Fondation sont donnés en

province grâce à une grande coopération avec les autorités officielles. En ce qui concerne la composition musicale, l'aide à la création est importante et de nombreuses commandes sont passées particulièrement en ce qui concerne la musique dite contemporaine, un concours international de composition musicale est organisé chaque année, un festival de musique contemporaine pour lequel la Fondation souhaite une participation étrangère de plus en plus grande, a lieu chaque mois de juin. Il faut reconnaître la valeur de cette action dictée par un homme de génie qui a mis sa fortune au service de l'humanité.

La délégation a ensuite été reçue au Ministère de l'Éducation par le Secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur le Professeur Eduardo Arantes de Oliveira ayant à ses côtés une de ses collaboratrices Mme de Perdigao également Présidente de la Section Portugaise de la Société Internationale pour l'Éducation Musicale (I.S.M.E.). Le Ministre a donné brièvement quelques précisions sur l'enseignement musical au Portugal mais s'est montré particulièrement intéressé par l'enseignement de la musique en France principalement par le fonctionnement des classes à horaires aménagés, la formation des professeurs, les baccalauréats musique et l'enseignement dans les conservatoires. Dans ce pays en pleine réorganisation et en pleine évolution, l'occasion d'une ouverture sur le monde extérieur présentait pour ces personnalités et tous les musiciens et enseignants que nous avons rencontrés, un grand intérêt.

Nous avons visité également le Conservatoire National de Musique de Lisbonne qui compte environ 1.300 élèves et qui a à sa tête le Dr Viegas Tavares, Directeur administratif. Faute de pouvoir visiter les classes et assister à l'enseignement qui s'y prodigue, nous avons entendu des élèves de différentes disciplines: violoncelle, chant, piano, clarinette, violon dont certains sont excellents et un ensemble choral de 18 exécutants qui nous furent présentés par Mme Elisa Lamas, professeur au Conservatoire et membre du Comité de réforme de cet établissement. A l'issue de cette audition, une réunion de professeurs du Conservatoire et de membres de l'Association

Portugaise d'Éducation Musicale ont écouté attentivement la délégation française parler de l'enseignement musical au niveau des maternelles, des classes secondaires et dans les conservatoires comme elle l'avait fait précédemment au Conservatoire de Porto. Maria de Lourdes Martins, ex-Présidente de la Section Portugaise de la Société Internationale pour l'Éducation Musicale (I.S.M.E.) a tenu à remercier Mme Leduc, Présidente de la Section Française et André Ameller, Délégué Général, de l'aide qu'ils lui ont apportée pour la réalisation de la Section Portugaise dont elle fut la première Présidente.

Dans la soirée, nous avons assisté, dans le grand auditorium de la Fondation Gulbenkian, à un concert avec l'Orchestre de la Fondation sous la direction de Michel Tabachnik, au programme: Trois pièces posthumes et Musique pour scène de film de Schönberg, le Concerto No 1 de Beethoven, soliste Jorg Demus, Piano, et la Symphonie No 4 de Schubert, excellente prestation.

Le restant du séjour a été consacré plus particulièrement à la visite d'écoles d'enseignement général. Tout d'abord, nous avons visité l'école «Eugenio dos Santos» de niveau secondaire élémentaire, c'est-à-dire ce qui correspond à nos CES, sous la conduite du Professeur Isabel Carheira. Nous avons assisté à deux leçons d'enseignement musical qui s'adressaient à des élèves de 13-14 ans et auxquelles assistaient également des professeurs stagiaires, l'un d'eux a d'ailleurs fait faire un exercice aux élèves et le professeur titulaire en a tiré une conclusion du point de vue pédagogique. Cet enseignement musical est inspiré par la méthode Orff.

Mme Ana-Maria Brito, professeur, nous a reçus au lycée «Filipa de Lencastre» (niveau secondaire correspondant à celui de France) et nous a présenté un groupe de jeunes filles d'une de ses classes qui ont fort joliment chanté et dansé. Nous avons remarqué la décoration artistique de cette salle de musique avec des portraits de musiciens dessinés par les élèves.

Nous avons visité, en soirée, l'Académie des Amateurs de Musique qui est une école privée et ne fonctionne qu'après la clas-

se ou le travail. Nous avons assisté à la classe d'éducation musicale du Professeur Maria Luiza da Gama Santos avec des enfants de 7-8 ans, enseignement musical inspiré de la méthode Willens. Nous devions assister à la classe de flûte du Professeur Carlos Franco, mais nous dûmes nous contenter d'entendre seulement un élève ayant 2 années d'études, très doué par ailleurs.

Toujours dans cette même Académie des Amateurs de Musique, nous avons assisté à un cours de formation des professeurs d'éducation musicale par le Professeur Salomé Leal, cours de recyclage par les méthodes actives d'inspiration Willens. C'était très intéressant et c'est une des démonstrations que nous avons le plus appréciées. Pour terminer cette visite, nous avons entendu le Chœur de cette Académie dans des chansons portugaises.

La dernière école visitée a été l'Externato Fernao Mendes Pinto enseignant privé de niveau maternel et primaire. Nous avons assisté à une initiation musicale prodiguée par le Professeur Adriana Latino à des enfants de 6-7 ans. A partir d'une histoire, d'un dessin, les enfants chantent, frappent dans leurs mains, jouent de petits instruments de percussion. Ces exercices, destinés au développement de la sensibilité musicale des enfants, ne nous ont pas semblé conduits avec suffisamment de rigueur et l'exigence pour répondre aux besoins et aux possibilités des enfants de cet âge.

Mme de Perdigao ayant souhaité un nouvel entretien avec la délégation française au Ministère de l'Éducation, nous avons dû quitter rapidement cette dernière école. Mme de Perdigao s'était adjoint une psycho-pédagogue pour qui l'enseignement musical est bien sûr l'affaire d'un spécialiste mais qui a reçu en plus des notions de pédagogie et de psychologie et est en mesure d'adapter le niveau de son enseignement avec les possibilités des enfants. Comme lors de notre première venue au Ministère, de nombreuses questions ont été posées à Mme Aubry sur le fonctionnement des classes à horaires aménagés et sur les nouvelles dispositions arrêtées par le Ministère de l'Éducation en vue d'une mise en valeur des disciplines de la sensibilité tout au long du cours scolaire.

Ce que nous avons remarqué, dans ce pays en pleine expansion, en pleine recherche, c'est l'amour du métier et la grande conscience professionnelle des professeurs d'éducation musicale que nous avons rencontrés. Ils sont animés d'un intense désir de travailler et de s'informer pour améliorer le niveau de l'enseignement et l'exemple de leurs réunions après les heures de cours pour se perfectionner et des nombreux stages qu'ils suivent pendant les vacances, en particulier en France, en est une éclatante démonstration.

C'est là une des facettes de l'enseignement qui nous a le plus frappé.

En conclusion, ce stage a mis en évidence les préoccupations communes des responsables de l'enseignement musical dans nos deux pays; il a, en outre, permis des contacts sympathiques et enrichissants favorisés par l'accueil exceptionnel qui nous a été réservé. Nous espérons, d'autre part, avoir apporté une modeste contribution aux aspirations du Portugal sur le plan de l'enseignement musical. Cependant, il nous a semblé qu'il serait souhaitable qu'une coordination soit établie entre tous les responsables de l'enseignement musical en vue d'une harmonisation, à tous les niveaux, des objectifs et des programmes, quelle que soit la méthode appliquée. Certains des buts à atteindre sont, dès à présent, nettement précisés:

- a) amateurs éclairés pour formation instrumentale ou chorale;
- b) formation de musiciens professionnels pour les orchestres symphoniques ou ensembles divers;
- c) formation pédagogique pour les cadres professoraux dans tous les domaines.

Jacqueline AMELLER.

## LE MINISTRE JEAN-PHILIPPE LECAT A LA FETE FEDERALE DE LA COTE-D'OR A ARNAY-LE-DUC

Le dimanche 20 mai 1979 à Arnay-le-Duc, le Maire et Conseiller Général, Pierre Meunier, recevait 23 Sociétés Musicales du Département pour la Fête Fédérale annuelle rehaussée par la présence du Ministre de la Culture et de la Communication, Jean-Philippe Lecat, qui témoignait ainsi de l'intérêt qu'il porte aux Sociétés Musicales populaires.

Dans une allocution, M. Jean-Philippe Lecat a brossé rapidement les projets du Gouvernement en faveur de la Musique en général et l'effort que son Ministère fera pour la C.M.F. et a félicité chaleureusement notre Président, André Ameller, pour son action bénéfique pour la Musique en Bourgogne ainsi que sur le plan national.

Auparavant, notre Président avait brièvement exposé nos problèmes mais aussi nos satisfactions, sachant la place privilégiée que nous occupons dans les préoccupations actuelles du Ministère et du Directeur de la Musique, Jacques Charpentier et ce qu'il espérait, lors de la réunion du lendemain au Ministère pour la fixation de l'aide à nos Sociétés.

Malgré un temps maussade, les Sociétés présentes purent procéder à la transmission du fanion fédéral de Chamboille-Musigny à Arnay-le-Duc et défilèrent, donnant ainsi à la vieille cité un air de fête.

Après le morceau d'ensemble dirigé par notre Président, se déroulaient, dans une salle hélas trop petite pour les nombreux auditeurs, un concert varié avec la participation de tous.

## CHEZ NOS VOISINS DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG

par André AMELLER.

C'est avec grand plaisir que j'ai pu assister, le jeudi 24 mai 1979 à Trois Vierges, à un concours de classement de Sociétés: Harmonies et Fanfares, Membres de l'Union Grand Duc Adolphe.

Invité au jury j'ai pu apprécier la qualité et la sérieux des postulants. En effet, dix Sociétés étaient présentes: les Harmonies de Hautcharage et de Clervaux et les Fanfares de Gasperich, Roeser-Crauthem, Huncherange, Bigonville, Schieren, Greiveldange, Schuttrange et Rosport.

Les épreuves se sont déroulées toute la journée: le matin était consacré à une épreuve de lecture à vue de 20 minutes, où le chef ne donnait que des explications verbales; l'après-midi ce fut l'œuvre imposée:

- pour la 2ème Division: Teenager Suite, N. Hoffman;
- pour la 1ère Division: La Saint-Jean à Bourbourg, Semler-Collery,

et une œuvre choisie parmi deux morceaux travaillés. Ce furent des œuvres souvent difficiles dont les exécutants se tirèrent avec brio.

L'organisation était parfaite et autour du Président, Roger Diederich et du Secrétaire Général, Henri Schumacher, s'affairaient, nombreux, les membres du Comité. D'autres concours se passaient à Wiltz avec des Ensembles Instrumentaux ainsi que des concours de Chorales auxquels participaient notre ami Muller membre du Comité de la C.M.F.

J'ai été agréablement surpris de la qualité des exécutions, toutes d'une parfaite justesse et l'on ne peut que se réjouir des efforts de tous, en faveur de cette qualité pour nos Harmonies et Fanfares qui furent longtemps décriées!

Bien sûr, réception toujours cordiale où chacun fait en sorte de vous être agréable. J'ai pu bavarder avec notre ami Schumacher et évoquer avec lui de nombreux projets concernant les relations entre nos deux pays et déjà, grâce à son effort, un protocole doit être signé d'ici peu, en voici l'essentiel:

(Voir page 5, 3e colonne)

# Amati

une Marque de Renommée Mondiale,  
des Instruments de Qualité Exceptionnelle.

Des références ?

Orchestre Philharmonique Tchèque,  
Orchestre Philharmonique Slovaque,  
Orchestre Symphonique de Prague,  
Orchestre de la Radiodiffusion  
tchécoslovaque etc... etc...

Comparez nos prix  
et notre qualité !

Catalogue, tarifs et  
points de vente sur  
simple demande à :

**MUSICO**  
Instruments et Accessoires  
de Musique 9, route de Colmar,  
WINTZENHEIM 68000 COLMAR  
tél. (89) 41.18.78

# La page de Toucy

## LE CENTENAIRE DE LA FANFARE DE TOUCY

La Fanfare de Toucy vient de fêter son siècle d'existence. Elle est née en effet le 26 mai 1879, et la célébration de son centenaire s'est marquée trois jours durant, par toute une suite d'animations auxquelles s'associa la population toucyquoise.

Tout d'abord à l'occasion du grand marché hebdomadaire, un groupe de jeunes musiciens donna des aubades à proximité des différents stands et commerces locaux, et également devant les habitations de leurs aînés. Mais le clou des réjouissances fut, sans contestation, la soirée de gala à la Salle des Fêtes.

Une surprise attendait les musiciens ; en effet, au moment où la Société faisait son entrée dans la Salle des Fêtes, en jouant la Marche de la Garde Consulaire à Marengo, tous les spectateurs se levèrent pour saluer les musiciens.

Le spectacle commença par une allocution du Président, M. Jean Desanti, qui, comme toujours, sut mêler à ses paroles la poésie et l'émotion. Puis, M. Bernard Mameron salua la présence d'un ancien musicien, comptant soixante-dix années de présence dans les rangs de la Fanfare, M. Philippe Bergery. Celui-ci, très ému, fut chaleureusement applaudi.

On remarqua dans la salle, la présence de M. Masson, député de la circonscription, accompagnée de son épouse, de M. Polindron, Conseiller Général, de Mlle Goussard, Maire de Toucy et de nombreux Conseillers Municipaux, ainsi que des Maires des villes voisines.

En l'absence de M. Chabrier, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Yonne, Mme Laurence Montell présenta à M. Trécourt, Directeur de la Fanfare, les compliments de la Confédération Musicale de France, et lui signala que le Président André Ameller, en mission au Luxembourg, l'avait assurée d'avoir une pensée pour Toucy.

Le programme commença, sous la direction du sous-chef, Jacky Dumont, par le Voltigeur, de Morgenthaler. Ce pas redoublé fut suivi de l'Ouverture du Calife de Bagdad, précédant une Polka pour deux cornets à pistons, les Cigales d'Or. Puis, ce fut le Marché Persan, de Ketelbey, particulièrement bien interprété. Venait ensuite un hommage à Charles Trénet et, pour terminer cette première partie, « Ça ne vaut pas l'amour ».

Pour la seconde partie, un pas redoublé remit l'assistance dans l'ambiance et pendant « La Veuve Joyeuse », quelques danseurs valsèrent sur la scène, au grand étonnement de leurs amis.

En intermède, ce fut « La Belle Epoque » puis « Un Magicien » et enfin, une évocation de la création de la Marseillaise par Rouget de Lisle.

Après un poème de Mme Tonnon, lu par Mme Laurence Montell, ce fut l'heure des discours, en conclusion desquels M. Masson, député, épingla sur la bannière de la Fanfare, la médaille d'honneur du centenaire décernée par la Confédération Musicale de France.

Un lâcher de ballons et de serpents permit d'entonner joyeusement le chant final.

Le lendemain, la Fanfare de Migennes vint se joindre à la Fanfare de Toucy.

En raison du mauvais temps, le concert projeté au Parc de la Glaudonnerie eut lieu dans la Salle des Fêtes.

A la demande des musiciens, M. Tugé prit la baguette et ce fut un très beau concert.

En définitive, ce centenaire fut véritablement une fête du pays telle qu'on souhaite désormais en voir d'autres à Toucy et elle permit aussi une constatation réconfortante : celle de la présence de nombreux jeunes musiciens sur les rangs de la Fanfare, ce qui montre que la relève est assurée et bien assurée.

### Stage de Batteries-Fanfaires du 1er au 6 juillet 1979

Direction : André Trémine

Ce stage est destiné au perfectionnement des Fanfaristes, Tambours, Clairons, Trompettes, etc... ainsi qu'aux Chefs de Batteries-Fanfaires.

**PROGRAMME DU STAGE :**  
1) Solfège de base ;  
2) Travail de Technique des divers instruments composant une batterie-fanfare ;  
3) Etude des batteries et sonneries réglementaires ;  
4) Travail par groupes et ensemble sur des Fantaisies ;  
5) Travail en formation de défilé et cérémonial militaire ;  
6) Direction d'une Batterie-Fanfare formée par les élèves du stage.

**CONDITIONS D'ADMISSION :** L'âge importe peu mais nous tenons à préciser que les Stages de Toucy sont des Stages de perfectionnement et non des Stages pour débutants.

Tous les stagiaires devront pouvoir, au moins, déchiffrer une partition de Tambour, Clairon, Trompette, Cor, etc... ceci dans l'intérêt de la bonne marche du Stage.

En conséquence, tous les stagiaires devront être sélectionnés par les Chefs de Fanfares.

Le Directeur du Stage, André TREMINE.

### Stage de Clarinette du 8 au 14 août 1979

Direction : Guy Dangain assisté de Jean-Louis Sagot

a) Ecoute de l'instrument ;  
b) Historique de la Clarinette ;  
c) Connaissance de la famille des Clarinettes ;  
d) Les différents écoles ;  
e) La pédagogie ;  
f) Le répertoire : soliste et à l'orchestre ;  
g) Ecoute des disques des grands clarinettistes de notre temps ;  
h) Weber, Mozart, Brahms ;  
i) Cours de Clarinette, petite clarinette, clarinette alto et clarinette basse ;  
j) Concert le 13 août avec tous les stagiaires, enregistré par radio France.

**Morceaux ou cahiers nécessaires :**  
- 7ème Sonate Xavier Leffèvre ;  
- Adagio Concerto Mozart ;  
- Cahier d'études à la manière de... Janine Rueff (Billaudot) ;  
- 32 Etudes de Rose (Leduc) ;  
- Cahier d'études en cours (Leduc).  
**Inscriptions : 14 ans minimum. - Pas d'âge limite.**

### Stage de Batterie Moderne Du 22 au 29 juillet 1979

Direction : DANTE AGOSTINI

**Conditions de participation**  
Il serait souhaitable que les candidats aient déjà quelques notions de solfège, batterie ou tambour. Cependant, le but du stage étant de servir l'instrument, nous constituerons quatre niveaux : 1) débutant ; 2) élémentaire ; 3) moyen ; 4) supérieur.

**Programme**  
- Travail technique de l'instrument ;  
- Analyse rythmique ;  
- Dictée rythmique ;  
- Solfège rythmique ;  
- Théorie musicale ;  
- Interprétation ;  
- Travail de l'indépendance ;  
- Coordination des sons ;  
- Ecoute de disques de Buddy Rich, Cobham Roy Haynes, Max Roach, Tony Wite, Chicago, etc... ;  
Les solos de ces musiciens seront analysés et rejoués par Dante Agostini.  
- Concerts par les professeurs ;  
- Explications pédagogiques des méthodes, solfège et préparation au déchiffrage pour les futurs professeurs.

### CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES 1979

29 juin au 1er juillet	Harmonie, analyse musicale
1er au 6 juillet	Batteries-fanfaires
7 au 13 juillet	Perfectionnement instruments Yonne
16 au 21 juillet	Harmonie, analyse musicale
22 au 29 juillet	Batterie moderne
1er au 7 août	Stage Franco-Allemand
8 au 14 août	Stage clarinette (Guy Dangain)
27 août au 3 septembre	Stage départemental de l'Yonne
5 au 12 septembre	Stage d'accordéon
31 octobre au 4 novembre	Chant choral (R. Passaquet)
26 au 31 décembre	Harmonie (Ensemble et direction)

### DEUX STAGES D'HARMONIE ET ANALYSE MUSICALE

du 29 Juin au 1er Juillet, préparatoire au stage du 16 Juillet au 21 Juillet

Direction Désiré DONDEYNE, assisté de Philippe DULAT

#### SOLFÈGE : NIVEAU MOYEN 2 ET SUPÉRIEUR

Etude 4 CLES VOCALES : Ut 1ère, Ut 3ème, Ut 4ème et clé de FA. Cours séparé, cours collectif. Analyse en général.

#### DEUX SECTIONS :

1) **PREPARATOIRE**  
Accord parfait  
Modulation  
Cadence  
Philippe DULAT

2) **MOYEN ET SUPÉRIEUR**  
A partir des accords de 7ème Réalisation et pratique du choral  
Désiré DONDEYNE

- Notion contrepoint.  
- Analyse des styles dans le programme de réalisations de l'Harmonie.

#### ŒUVRES ANALYSÉES

- Quatuor des dissonances ..... Mozart
- Symphonie Jupiter ..... Mozart
- 1er Mouvement 5ème Symphonie ..... Beethoven
- 4ème Quatuor à cordes ..... Beethoven
- MELODIES Ich grille nicht 1er recueil .... Schumann
- 1er Quatuor en ut mineur, Violon, Violoncelle, Alto et Piano ..... Fauré
- 1er Quatuor à cordes ..... Debussy
- Prélude Après-midi d'un Faune ..... Debussy

### ATTENTION !

Le calendrier des stages pour la nouvelle année paraîtra dans le journal C.M.F. de septembre.  
Pour vous permettre d'envisager dès maintenant vos inscriptions, voici le calendrier des vacances scolaires 1979-1980 :

**RENTREE 1979**  
Mercredi 12 septembre 1979, pour les professeurs. Jeudi 13 septembre 1979, pour les élèves, matin.

**TOUSSAINT**  
Mercredi 31 octobre 1979 inclus au lundi 5 novembre 1979 inclus.

**NOËL**  
Vendredi 21 décembre 1979 inclus au mardi 2 janvier 1980 inclus.

**FEVRIER**  
Étalées sur 3 zones A, B, C (Attention B et C sont interverties).  
Zone A (Académies de Paris, Créteil, Versailles) : du samedi 9 février inclus au dimanche 17 février inclus.

Zone B (Académies d'Aix, Marseille, Amiens, Bordeaux Caen, Clermont, Corse, Lille, Lyon, Nancy, Metz, Nice, Orléans, Tours, Reims, Rennes, Rouen et Toulouse) : du samedi 16 février inclus au dimanche 24 février inclus.

Zone C (Académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Strasbourg) : du samedi 23 février inclus au dimanche 2 mars inclus).

**PRINTEMPS**  
Étalées sur trois zones :  
Zone A : du samedi 29 mars après la classe au dimanche 13 avril inclus.  
Zones B et C : du samedi 5 avril après la classe au dimanche 20 avril inclus.

Vous êtes prévenus suffisamment à l'avance. Faites de la propagande parmi vos jeunes musiciens et vos élèves. Le Centre de Toucy a été créé pour vous. Il ne peut vivre que s'il fonctionne à plein, c'est-à-dire si le nombre des stagiaires est de l'ordre de 60.

#### Matériel nécessaire à apporter par les stagiaires

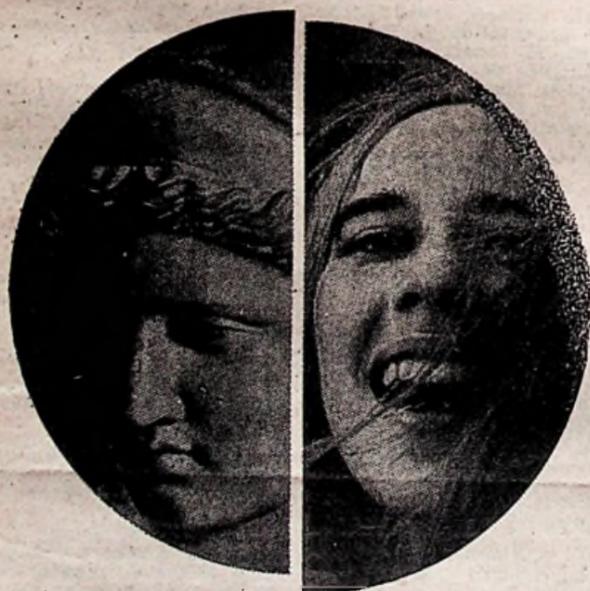
- pour les débutants :  
- méthode de batterie D. Agostini, volume 1.  
- solfège rythmique, D. Agostini, No 1.
- pour le cours élémentaire :  
- méthode de batterie, D. Agostini, volume 2.  
- solfèges rythmiques, D. Agostini, Nos 1 et 2.  
- préparation au déchiffrage, D. Agostini, No 3.

- pour le cours moyen :  
- méthode de batterie, D. Agostini, volumes 2 et 4.  
- solfège rythmique, D. Agostini, No 3.

- pour le cours supérieur :  
- méthode de batterie, D. Agostini volumes 2, 3 et 4.  
- préparation au déchiffrage, D. Agostini, Nos 3, 4 et 5.

Il est indispensable d'apporter des baguettes et dans la mesure du possible les livres, l'instrument ou seulement une caisse claire.

Néanmoins, nous avons sur place le matériel nécessaire.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
Documentation sur demande :  
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi  
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74



# la page administrative

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(SUITE)

### X. — RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNESSE

Le Président donne la parole à M. Zemp, Président de la Commission Jeunesse, qui donne lecture du rapport ci-après :

Monsieur le Président,  
Faisant suite aux deux derniers stages auxquels j'ai participé à Toucy, je vous livre quelques réflexions concernant le bon fonctionnement musical du Centre.

A mon avis, les points suivants sont à reconsidérer.

#### 1. PROGRAMMATION DES STAGES :

Tout stage de direction d'orchestre devrait être parallèle à un stage de perfectionnement en instruments.

Le niveau des participants instrumentistes devrait être au moins égal à Moyen CMF ; en effet, il faut absolument que les candidats à la direction aient en face d'eux un orchestre capable de déchiffrer et de jouer correctement. Ce stage pourrait avoir lieu une fois par an, deuxième quinzaine de juillet par exemple.

Pour la bonne marche d'un tel stage, il est indispensable que les instrumentistes aient, en même temps du perfectionnement sinon cela ne représente aucun intérêt pour eux ; pendant 8 ou 10 jours, ne faire que de l'orchestre (avec les arrêts et les reprises continues imposés par les candidats direction) n'apporte strictement rien aux instrumentistes sur le plan musical.

Je crains fort qu'au bout de quelques expériences de ce type il n'y ait plus à Toucy de candidats pour ce genre de stage.

Sans instrumentistes : pas d'orchestre ! Or la formation de futurs cadres pour nos Sociétés musicales d'amateurs reste une réalisation des plus importantes.

J'ai bien compris le souci de la CMF de limiter les dépenses concernant l'encadrement. C'est pourquoi je suggère un calendrier des stages pour les jeunes des Sociétés, construit de la façon suivante.

FEVRIER. — Stage de perfectionnement des BOIS uniquement (3 zones).

Pour tous les niveaux :  
— 1 professeur de flûte ;  
— 1 professeur de hautbois (s'il y a des inscriptions) ;  
— 1 professeur de clarinette ;  
— 1 professeur de saxophone.

Dans ce genre de stage, il est inutile de prévoir un « directeur », un

des professeurs pouvant à la rigueur prendre cette charge.

AVRIL. — Stage de perfectionnement des CUIVRES uniquement (3 zones).

Pour tous les niveaux :  
— 1 professeur de trompette ;  
— 1 professeur de cor (s'il y a des inscriptions) ;  
— 1 professeur de trombone ;  
— 1 professeur de tuba.

J'ai constaté à plusieurs reprises que les candidats tubistes étaient en nombre suffisant pour prévoir un professeur dans cette discipline tout à fait indépendante de celle du trombone. (Les professeurs de trombone ne sont plus tellement d'accord pour enseigner le tuba !).

Là encore, un professeur pourrait faire fonction de directeur de stage.

JUILLET. — Stage de Direction d'Orchestre parallèle au perfectionnement Instruments.

A partir du niveau Moyen.  
Ce stage particulier nécessite du perfectionnement dans toutes les disciplines. Dans ce cas, compte tenu des frais engagés à cause du nombre des professeurs, pourquoi ne pas majorer le prix de la journée aux stagiaires ? Je suis persuadé que cela n'enlèvera pas de candidats, surtout si les Fédérations acceptent de participer aux frais.

D'autre part, les candidats à la direction devront être limités à 3 ou 10, grand maximum. Au-delà, il n'est plus possible de faire du bon travail avec tout le monde.

DECEMBRE. — Stage d'harmonie et d'analyse.

#### 2. ENCADREMENT :

Il serait souhaitable que l'encadrement soit choisi parmi les professeurs d'instruments qui ont déjà une expérience pédagogique. Il y a en effet des exigences indispensables à avoir, ne serait-ce que sur le plan de la justesse, ce qui me paraît tout de même être élémentaire !

#### 3. INFORMATION DES STAGES

Pour chaque stage, il faudrait que la Direction de Toucy exige du responsable un programme de travail, au moins un mois avant le stage.

Ce programme devrait apparaître dans le journal de la CMF et être adressé également à chaque Président de Fédération.

Actuellement, le détail des stages apparaît trop tard dans le journal, ou n'apparaît pas !

### CARNET BLANC

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Mme Danuta Skobalo-Micherzinska, Chef du Bureau de la Création et de la Diffusion Musicale Indépendante, avec M. Roland Dubois.

M. et Mme André Ameller assistaient à la cérémonie religieuse qui a eu lieu samedi 16 juin à l'église Saint-Séverin, à Paris, avant leur départ pour le concours d'Orléans.

De nombreuses personnalités de la musique étaient présentes à la cérémonie et M. Georges Tessier, Inspecteur Principal de la Musique, tenait les grandes orgues avec beaucoup de talent.

Ce programme devrait contenir :

- un plan de travail dans chaque discipline ;
  - l'énumération du matériel que chaque stagiaire doit apporter.
- En conclusion, il me semble important que les stages organisés à Toucy donnent priorité à une éducation musicale de valeur.

Pour cela, il est absolument nécessaire de prévoir un encadrement extrêmement qualifié et une organisation assez stricte. C'est à mon avis le seul moyen pour arriver à obtenir de bons résultats.

Gardons au Centre de Toucy le sens de la promotion musicale et faisons tout pour éviter qu'il ne devienne un centre de vacances.

En dehors de ces considérations purement techniques, je suis très heureux d'avoir collaboré à deux reprises avec Mme Laurence Monteil qui s'avère une Directrice extrêmement sympathique et très qualifiée.

J'ai l'intention d'intervenir au Congrès en Mars prochain uniquement pour défendre la qualité de l'enseignement à Toucy.

C'est là, je pense, mon rôle de Président de la Commission Jeunesse ; et les jeunes de nos Sociétés d'amateurs attendent énormément de cette maison de Toucy.

Le Président remercie M. Zemp, puis il donne quelques indications pour le Concours d'Excellence qui doit se dérouler dimanche 11 mars.

Prévenant les observations possibles, il fait remarquer qu'étant donné l'importance du travail, il est inévitable qu'il y ait quelques erreurs sur les éditeurs des morceaux imposés.

Plusieurs délégués demandent que les épreuves du Concours d'Excellence soient publiées dans le journal.

Le Président répond qu'un exemplaire en sera envoyé à chaque Président de Fédération.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS SE REUNIRONT A TOUCY LES 27 ET 28 OCTOBRE 1979

### XI. — INTERVENTION DE MM. Gérard CALVI et Jean-Loup TOURNIER

A ce moment arrivent MM. Gérard Calvi, Président du Conseil d'Administration de la S.A.C.E.M. et Jean-Loup Tournier, Directeur Général.

Le Président Ameller les remercie d'avoir bien voulu venir à cette réunion et les présente à l'Assemblée.

M. Jean-Loup Tournier, après avoir rappelé qu'il est déjà venu à notre Congrès, dit combien la C.M.F. et la S.A.C.E.M. sont profondément liées, car elles ont les mêmes buts, si elles ont des moyens différents.

Il expose que la S.A.C.E.M. est une société privée, sans but lucratif, ce qui lui donne une plus grande liberté mais moins de solidité qu'aux organismes d'Etat.

Il considère que la S.A.C.E.M. et la C.M.F. constituent un complément indispensable à ces derniers dont l'optique est intégralement axée sur la musique contemporaine.

Si la S.A.C.E.M. aide la C.M.F. c'est parce qu'elles sont du même bord et cela devrait prévenir les attaques dont la S.A.C.E.M. est l'objet par suite d'une erreur de sigle et M. Tournier considère que la C.M.F. défend la musique d'antan, qui est aujourd'hui en péril et qu'il faut absolument maintenir.

Le Président Ameller remercie M. Jean-Loup Tournier de ses aimables paroles.

A son tour, M. Gérard Calvi, Président du Conseil d'Administration de la S.A.C.E.M. dit toute l'importance que celle-ci attache à ce que représente la C.M.F. et considère que le grand problème, c'est de fournir aux Sociétés de la Musique, que celles-ci puissent jouer mais qui, pour cela, n'en soit pas moins intéressante.

Le Président Ameller remercie M. Gérard Calvi.

### XII. — INTERVENTION DE MM. Jean-Louis LANGLAIS et Bernard LALLEMENT

A ce moment arrivent MM. Langlais et Lallement représentant M. Jean-Pierre Soisson, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Après quelques mots d'accueil et de présentation du Président Ameller, M. Langlais expose que les activités de la C.M.F. intéressent le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, pour quatre raisons :

D'abord son importance (5.400 sociétés et 600.000 personnes).

Ensuite, la part qu'elle prend à l'éducation musicale populaire, puis sa décentralisation et, enfin, l'espérance fort intéressante des harmonies juniors.

Il développe ces différents points et conclut en disant qu'il a l'agréable mission de remettre deux médailles de la Jeunesse et des Sports à MM. Dhumeau et Zemp.

Les deux récipiendaires sont chaleureusement applaudis.

Le Président Ameller remercie M. Langlais et le prie de transmettre au Ministre, l'expression de sa gratitude pour la subvention exceptionnelle qu'il a accordée.

Le Président lève alors la séance.

### XIII. — ELECTIONS

Le Président ouvre la séance à 9 h 30 et donne la parole au Secrétaire Général.

Celui-ci expose, en ce qui concerne le Conseil d'Administration, que les membres sortants sont MM. Ameller, Ciran, Dhumeau, Moerien, Rose.

Il y a, en outre, lieu de remplacer M. Verdier, décédé en 1978, après avoir été réélu pour trois ans. Il reste donc deux ans de mandat à courir.

M. Moerien a fait connaître qu'en raison de son état de santé, il ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

Il y a, d'autre part, six candidats nouveaux : MM. Boyer, Haute-Garonne, Chalumeau, Seine-et-Marne, Jay, Picardie, Koch, Musiques d'Alsace, Mathon, Alpes-Maritimes, Muller, Choraies d'Alsace.

Les bulletins de vote remis aux Présidents des Fédérations, comportent dix noms classés par ordre alphabétique, pour six postes à pourvoir. Il faudra donc rayer au moins quatre noms, sinon le bulletin serait nul.

Sur proposition du Président, sont désignés comme scrutateurs MM. Labbé, Vétard, Trinquier et Messonnier.

Il est alors procédé au vote par appel des Fédérations.

Les Fédérations absentes au premier appel sont appelées une seconde fois.

Les scrutateurs emportent l'urne dans la salle réservée au dépouillement.

Le Secrétaire Général explique qu'il y a lieu de procéder à un second vote, d'une part, pour les membres de la commission de vérification des comptes et d'autre part, pour les membres de la commission de conciliation et d'arbitrage.

Pour la première de ces deux commissions, les trois membres sortants : MM. Albert Attyasse, Pierre Roche et Eugène Saby, se représentent.

Pour la seconde, seuls se représentent MM. Boivin et Wegl.

Une candidature nouvelle a été enregistrée, celle du Colonel Charollais.

Sur la proposition du Président, sont désignés comme scrutateurs, MM. Ehrmann, Wateau, Lepagnez et Portes.

Il est alors procédé au vote dans les mêmes conditions que pour le Conseil d'Administration et les scrutateurs portent l'urne dans la salle réservée au dépouillement.

### XIV. — RAPPORT DE LA COMMISSION ARTISTIQUE

Ce rapport et les débats qui ont suivi seront publiés dans un prochain numéro.

### XV. — RESULTAT DES ELECTIONS

Le dépouillement étant terminé, les scrutateurs en apportent les résultats au Président qui en donne connaissance à l'Assemblée :

(Suite page 5, 5e colonne)

## POUR L'ÉTUDE



## DE LA TROMPETTE

Extraits de notre catalogue

(1°, 2°, 3°) facile — (4°, 5°, 6°) moyenne force — (7°, 8°, 9°) difficile

Balay. 15 ETUDES (5ème, 7ème) .....	28,90
Boutry. 12 ETUDES DE VIRTUOSITE (8ème) .....	41,60
Bozza. GRAPHISMES, préparation à la lecture des différents graphismes musicaux contemporains (8ème) .....	17,60
Charlier. 36 ETUDES TRANSCENDANTES (7ème, 8ème) ....	70,60
Chavanne. 25 ETUDES CARACTERISTIQUES (5ème, 8ème)	45,60
Chaynes. 15 ETUDES (8ème) .....	32,90
Clodomir. PETITS EXERCICES (1er, 5ème) .....	40,30
— 20 ETUDES CHANTANTES (2ème, 3ème) .....	40,30
Gallay. 22 EXERCICES (4ème, 6ème) .....	28,90

Laurent. 20 ETUDES FACILES ET DE MOYENNE FORCE (4ème 5ème) .....	36,30
Maxime-Alphonse. ETUDES NOUVELLES :	
1er cahier : 20 ETUDES DIFFICILES (7ème) .....	36,30
2ème cahier : 20 ETUDES TRES DIFFICILES (7ème 8ème)	41,60
Thévet. CENT EXERCICES RYTHMIQUES à 2 et 3 parties Pour tous les instruments en clé de sol, 2 cahiers	
Cahier I : (à 2 parties) .....	38,90
Cahier II : (à 3 parties) .....	31,00
Thibaut. TECHNIQUE NOUVELLE DE LA TROMPETTE .....	34,70
Vannetelbosch. LE DEBUTANT TROMPETTISTE :	
1er cahier (1er) .....	32,90
2ème cahier (3ème) .....	41,60

et toujours, les études fameuses d'Arban, Bizet, Busser, Cafarelli, Fauveau, Job, Petit, etc...

Catalogue complet sur demande

ALPHONSE LEDUC — Tél. 260.65.26, 260.48.61, 260.62.47 — 175, rue St-Honoré, 75040 PARIS Cedex 01

# la page administrative (SUITE)

## ŒUVRES D'ANDRÉ AMELLER

Pour FLÛTE SEULE	Editions
VAL COR	LEDUC
Pour FLÛTE et PIANO	
<b>SARABANDE</b>	LEMOINE
LE LYS MARIAGON	LEMOINE
ONCE PURE (facile)	COMBRE
ORÉOOUTIMI (Belle Province)	LEDUC
TROIS BLUETTES (facile)	LEDUC
ODETTE (Cinq Prénoms)	MARTIN
Pour HAUTBOIS et PIANO	
<b>SUITE CONCERTANTE</b>	LEDUC
L'ANEMONE	LEMOINE
ORÉOOUTIMI (Belle Province)	LEDUC
OLONGUEURE (élémentaire)	ZURFLUH
Pour CLARINETTE et PIANO	
<b>DOUCE CHANSON</b>	COMBRE
CANTILÈNE	LEDUC
BURLESQUE	LEDUC
ANDANTE	LEMOINE
PROMENADE en BOURGOGNE (Suite)	LEDUC
LA VIOLETTE	LEMOINE
SUCHOT (facile)	COMBRE
DOLBEAU (Belle Province)	LEDUC
CHRISTINE (Cinq Prénoms)	MARTIN
AMARYLLIS	MARTIN
Pour BASSON et PIANO	
FAGOTIN	PETERS-LONDRES
GASPESIE (Belle Province)	LEDUC
Pour TROMPETTE ou CORNET et PIANO	
<b>DANS LES FEUX DU COUCHANT</b>	BILLAUDOT
TROMPETTE FRANÇAISE pour trompette en ut ou si b	LEDUC
ZANNI	COMBRE
TONADA ET VIDALA pour trompette ut ou cornet si b (élémentaire)	COMBRE
TROIS-RIVIÈRES pour trompette ut ou si b (Belle Province)	LEDUC
SCHERBROOKE pour trompette ut ou cornet si b (Belle Province)	LEDUC
DANTELE (Cinq Prénoms) pour trompette ut ou cornet si b	MARTIN
OREGON (élémentaire)	BILLAUDOT
MICHELGAN (préparatoire)	BILLAUDOT
Pour BUGLE et PIANO	
ROUYN pour bugle si b ou cornet si b (Belle Province)	LEDUC
Pour TROMBONE ténor ou TROMBONE basse et PIANO	
RIVIÈRE DU LOUP pour trombone ténor (Belle Province)	LEDUC
OLIVET (préparatoire) pour trombone ténor	COMBRE
OHIO (élémentaire) pour trombone ténor	BILLAUDOT
UTAH (préparatoire) pour trombone ténor	BILLAUDOT
KRYPTOS pour trombone ténor ou trombone basse	PETER-HENRICHSEN LONDRES
HAUTERIVE pour trombone basse (Belle Province)	LEDUC
IRISH CANTE pour trombone basse	LEDUC
Pour ENSEMBLES INSTRUMENTAUX A VENT	
ANDANTE et SCHERZO pour quintette à vent	COMPOSITEUR
A LA FRANÇAISE 3 pièces pour quintette à vent	TRANSATLANTIQUES
ÉPIGRAPHIE pour 3 trombones et 1 tuba	LEDUC
SEXTUOR A VENT pour flûte, hautbois, clarinette, basson, cor et saxophone	COMPOSITEUR
CHORAL pour 4 trombones	PETERS-HENRICHSEN LONDRES
CATHÉDRALE pour 4 trombones	BILLAUDOT
AERAMEN pour 4 trombones	COMPOSITEUR
SYNERGIE CONCERTANTE pour sextuor de clarinettes	COMPOSITEUR
FANFAIRES POUR TOUS LES TEMPS pour 4 trompettes, 4 cors, 4 trombones, 1 tuba	LEDUC
VOX AERE pour 2 cors, 2 trompettes, 1 trombone, 1 tuba	COMPOSITEUR
AZULEROS DE VALENCIA pour sextuor à vent	COMPOSITEUR
LARGAMENTE pour 1 cor, 2 trompettes ut ou si b, 2 trombones, 1 tuba ou saxhorn si b	LEDUC
TROIS ENTRÉES ET POSTLUDE pour le Théâtre de Molière pour 2 cors, 2 trompettes, 2 trombones, 1 tuba	COMPOSITEUR
ARLEQUINADE pour 2 trompettes, 1 cor, 1 trombone, 1 tuba	LEDUC
MONNAIES 5 piécettes pour trio d'anches	LEDUC
DIVERTIMENTO pour trio d'anches	COMPOSITEUR
QUATRE PIÈCES COURTES pour double quatuor de trombones	COMPOSITEUR
CHORAL pour la XIIème STATION du CHEMIN de CROIX pour 6 trombones et tuba	LEDUC
SIMPLE SUITE pour 4 saxhorns si b	En cours d'édition

### PROCES-VERBAL DE LA XIème SESSION DE LA COMMISSION MIXTE PERMANENTE LUXEMBOURGO-FRANÇAISE

Luxembourg, les 27-28 mars 1979  
La Commission mixte permanente chargée de l'application de l'accord culturel conclu le 8 février 1964 entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République française a tenu sa XIème session à Luxembourg les 27 et 28 mars 1979.

La délégation luxembourgeoise était présidée par M. Jean-Pierre Oestreicher, Inspecteur principal de l'enseignement primaire.

La délégation française était présidée par M. Jean Bathedat, Chef des services de la diffusion et des échanges culturels à la Direction générale des Relations culturelles, scientifiques et techniques du Ministère des Affaires Étrangères.

La liste des membres des deux délégations figure en annexe à ce Procès-verbal.

La Commission mixte permanente, après avoir constaté que le bilan des échanges réalisés depuis sa IXème session était satisfaisant, a formulé des décisions et des recommandations concernant les échanges à réaliser pendant les années 1979-1980 et 1980-1981, conformément à l'ordre du jour suivant :

I. — Enseignement du français et coopération pédagogique

a) Stages d'information et de formation.  
b) Appariements d'établissements scolaires, correspondance scolaire et documentation pédagogique.

c) Echanges de poste à poste.  
II. — Coopération dans les domaines universitaire, culturel, scientifique, médical et extra-scolaire.

a) Relations universitaires.  
b) Missions, invitations, colloques.

c) Bourses.  
d) Echanges extra-universitaires.

e) Stages médicaux.

III. — Moyens de diffusion culturelle  
a) Livre.  
b) Moyens audio-visuels : cinéma, radio-télévision, autres moyens.

c) Echanges artistiques, 25ème anniversaire de l'Accord Culturel.

#### AU LUXEMBOURG

Une exposition de peintures du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris analogue à l'exposition « Paintings from Paris » présentée en Angleterre en 1978 ; ou bien à défaut, une exposition d'œuvres de Georges Rouault appartenant au même musée.

Une exposition de photographies d'Eugène Atget à Esch-sur-Alzette.

Une représentation donnée par la Comédie Française au Théâtre Municipal d'Esch-sur-Alzette en automne 1979.

En France :  
Une exposition de « Joseph Kutter » au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris.

Une exposition de Lucien Wercollier et de Joseph Probst à l'Hôtel de Ville de Paris et le cas échéant dans une ville de province.

La participation d'une harmonie luxembourgeoise au congrès annuel de la Confédération Musicale de France.

La participation du « Madrigal de Luxembourg » et de différentes formations chorales et instrumentales à des festivals français.

La participation de troupes luxembourgeoises (Théâtre du Centaure, Théâtre ouvert de Luxembourg) à des festivals français, notamment le Festival de Nancy et le Festival d'automne de Paris. Les responsables des formations dramatiques concertées se mettront en rapport avec les organisateurs des festivals.

Les deux Parties conviennent de tenir la XIème session de la Commission mixte permanente à Paris, dans le courant du printemps de l'année 1981 à une date qui sera précisée par la voie diplomatique.

Fait à Luxembourg, le 28 mars 1979, en deux exemplaires originaux en langue française.

Pour le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg,  
Jean-Pierre OESTREICHER.  
Pour le Gouvernement de la République Française,  
Jean BATHEDAT.

Robert GOUTE, ancien Tambour-Major de la Musique de l'Air de Paris propose :

- Le Tambour d'Ordonnance, volumes I, II, III.
- 1er supplément du TO. III.
- Lectures rythmiques, cahiers A, B, C.
- Le Manuel du Tambour-Major.
- Le Guide pratique de l'instruction
- Le Clairon d'ordonnance (livret et disque).
- Dictées de sons et de rythmes (sur cassette).
- Disques pour tambours seuls.

En préparation :

- Initiation au solfège rythmique (livret I et II).

Renseignements :

Robert GOUTE, 5, Chemin des Essarts  
95330 DOMONT — Tél.: 991.12.45

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

#### a) Conseil d'Administration

Inscrits 5.153  
Votants 5.053  
Blancs et nuls 70  
Suffrages exprimés 4.983  
Majorité absolue 2.492

Ont obtenu :

MM. Ciran 4.804 voix - élu  
Ameller 4.548 voix - élu  
Rose 4.508 voix - élu  
Dhumeau 3.988 voix - élu  
Muller 3.376 voix - élu  
Jay 2.707 voix - élu pour 2 ans  
Koch 1.576 voix  
Chalumeau 1.293 voix  
Boyer 753 voix  
Mathon 226 voix

#### b) Commission de Vérification des Comptes

Inscrits 5.153  
Votants 4.902  
Blanc et nul néant  
Suffrages exprimés 4.902  
Majorité absolue 2.452

Ont obtenu :

MM. Attyasse 4.902 voix - élu  
Rose 4.902 voix - élu  
Saby 4.891 voix - élu

#### c) Commission de Conciliation et d'Arbitrage

Inscrits 5.153  
Votants 4.902  
Blanc et nul néant  
Suffrages exprimés 4.902  
Majorité absolue 2.452

Ont obtenu :

MM. Boivin 4.902 voix - élu  
Charollais 4.902 voix - élu  
Wegl 4.569 voix - élu

Le Président Ameller lève provisoirement la séance et les membres du Conseil d'Administration vont tenir une courte réunion pour l'élection du bureau.

A la reprise, le Secrétaire Général fait connaître à l'Assemblée que le bureau est ainsi constitué :

Président : M. André Ameller.  
Vice-Présidents : MM. Henri Ciran, André Relin, Roger Thirault, François Villatte.

Secrétaire Général : M. Paul Pin.

Secrétaire Général Adjoint : M. Léon Rose.

Trésorier M. André Deltour.  
Trésorier Adjoint : M. Maurice Adam.

#### XVI. — CLOTURE DU CONGRES

Le Président signale que le Conseil National de la Musique Populaire n'a pu se réunir, en raison de la nomination récente de M. Jacques Charpentier au poste de Directeur de la Musique de l'Art Lyrique et de la Danse, au Ministère de la Culture et de la Communication.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les congressistes de leur participation active et se félicite du climat d'entente et d'amitié dans lequel se sont déroulés les travaux.

Il lève la séance à 12 h.



TROMPETTES  
TROMBONES  
CORNETS  
CORS D'HARMONIE  
CORNETS - TROMPETTES  
CORS ALTOS  
BUGLES  
SAXOPHONES  
ALTOS  
BASSES  
CONTREBASSES  
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois  
Paris

instruments de qualité artistique

8 RUE DE NANCY - PARIS 10<sup>e</sup> - TÉL. 607.77.85

# Manifestations 1979

## CONCOURS

1er Juillet FEURS (Loire) Concours National pour Harmonies et Batteries-Fanfares de Feurs Mlle Hélène BLANC, 25, rue Pasteur, 42110 FEURS. Tél. (77) 28.04.78.

## CONGRES

20 Juin - 1er Juillet SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE (Drôme) Congrès de la Fédération du Sud-Est  
 30 Septembre LES SABLES-D'OLONNE (Vendée) 6ième Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest  
 30 Septembre MOLSHEIM (Bas-Rhin) Congrès annuel de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace  
 7 Octobre SAINT-JEAN-DE-MAURIEUNE (Savoie) Assemblée générale de l'Union Départementale de la Savoie  
 14 Octobre BOISSY-LE-CHATEL Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Sociétés de Musique de Seine-et-Marne  
 14 Octobre ROMANS (Drôme) Assemblée générale de l'Union Départementale de la Drôme  
 21 Octobre ARDECHE Assemblée générale de l'Union Départementale de l'Ardecche  
 21 Octobre SAINT-AVOLD (Moselle) Congrès de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle  
 21 Octobre ALENÇON (Orne) Congrès de la Fédération de Normandie et d'Eure-et-Loir  
 27 Octobre LYON (Rhône) Assemblée Générale de l'Union Départementale du Rhône  
 28 Octobre EVIAN (Haute-Savoie) Assemblée générale de l'Union Départementale de la Haute-Savoie

Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 LYON.  
 M. ALLARD, Secrétaire Général de la Fédération de l'Ouest, 59, Bd Ampère, 85100 LES SABLES-D'OLONNE.  
 M. André ILLER, Route de Dapstein, 67120 MOLSHEIM. Tél. 38.56.28.  
 M. Maurice ADAM, « L'Eden », 2, rue Paul-Verlainne, 73100 AIX-LES-BAINS.  
 Mme André CHALUMEAU, secrétaire fédérale, 71, avenue de Rebaix, 77120 COULOMMIERS. Tél. 403.05.58.  
 M. André BRUNET, 26210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE.  
 M. Henri COMBIER « Le-Mas-Saint-Jean », 07800 VALS-LES-BAINS.  
 M. LAFOND, 3 bis, avenue du Président-Kennedy, 57000 METZ.  
 M. André PETIT, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 LISIEUX. Tél. 62.18.47.  
 M. André VETARD, Président de l'U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69005 LYON.  
 M. Paul DELZANT, Caisse d'Epargne, 74000 ANNECY.

## FESTIVALS

30 Juin et 1er Juillet FEURS (Loire) Festival de Musique avec la participation de la Musique des Gardiens de la Paix, sous la direction de M. Désiré Dondoyne  
 1er Juillet COUSANCES-LES-FORGES (Meuse) Festival de Musique  
 1er Juillet DISTROFF (Moselle) Festival  
 1er Juillet 1979 MONTREVEI-EN-BRESSE (Ain) Festival de Musique de la Fédération « Bresse et Revermont »  
 8 Juillet KIRCHNAUMEN (Moselle) Festival International de Musique  
 8 Juillet SURCOTRES (Charente Maritime) Festival de Musique organisée par les Moinettes.  
 8 Juillet LA COULONNAIS (Creuse) Fête Départementale des Sociétés Musicales de la Creuse  
 15 Juillet MACTILLAC (33650) Festival organisé par « Les Bleuetts Martillacais » ouvert aux Batteries-Fanfares.  
 22 Juillet 1979 VAYRAC (Lot) Festival ouvert aux Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Majorettes et Folkloriques.  
 29 Juillet LE BOIS D'OINGT (Rhône) Festival du Groupement des 3 Vallées  
 11-12-14 Août GOMELANGE (Moselle) Festival de Musique  
 15 Août LE DE RE (Charente Maritime) Festival des Sociétés de l'île  
 31 Août, 1er et 2 sept. CHATELGUYON (Puy-de-Dôme) Festival Musical (Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse).

Mlle Hélène BLANC, 25, rue Pasteur, 42110 FEURS. Tél. (77) 28.04.78.  
 M. Stéphane KOS, 1, rue de la Place, Cousances-les-Forges, 55170 ANCERVILLE.  
 Mlle Michèle WALLERICH, 13, rue des Pinsons, 57134 DISTROFF.  
 M. FONTAINE, Président Union Musicale, Montrevel.  
 M. René MICHELS, Ecole Obernaumen, 57480 SIERCK.  
 M. BROUARD, Président, 17700 SURGERES.  
 M. Gaston MOREAU, 42, rue H.-Montaudon, 23300 LA SOUTERRAINE.  
 M. ROUGIER Christian à Isle-Saint-Georges, 33640. S'adresser à M. BARRIERE, à Carennac 46110.  
 M. MULLET Jean, Président, 69620 LE BOIS D'OINGT.  
 M. Jean ZUTTERLING, 63, Grand-Rue, Gommelange, 57220 BOULAY.  
 M. Pierre ROBERT, 14, rue Croisière, 63200 RIOM. Tél. : 38.18.00.

## STAGES

16 au 27 Juillet SAVIGNY (Rhône) Stage formation U.D. du Rhône M. le Président U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 LYON.

## DEJA PREVUS POUR 1980

8 Juin 1980 NAZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire) Concours National M. Maurice BOURASSE, 7, rue Camille-Berton, NAZELLES-NEGRON, 37400 AMBOISE.  
 15 Juin 1980 MONTIGNAC (Charente) Festival M. Firmin CHARRIER, 16330 SAINT-MAXENT-DE-BOIXE.

## petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après : à compter du 1er juin 1979 :

de 1 à 5 lignes ..... 60 F  
 de 6 à 10 lignes ..... 110 F  
 de 11 à 15 lignes ..... 160 F  
 de 16 à 20 lignes ..... 210 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

### OFFRES D'EMPLOI

■ Harmonie de l'Yonne recherche pour son école de musique un professeur de clarinette à mi-temps avec poste d'agent municipal en complément. Ecrire avec C.V., No 218, au journal qui transmettra.

■ Recrute un jeune professeur pour son école de musique, assurant également la direction de la Musique Municipale. Emploi à temps complet. Adresser rapidement candidature avec curriculum vitae à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 61200 ARGENTAN.

■ Professeur trompette et solfège école musique municipale. J. DRUGE, 2, rue du Canada, 89300 JOIGNY.

■ Ville de SAINT-QUENTIN (02108) recrute professeur auxiliaire de clarinette, titulaire d'un 1er prix de Conservatoire National. Candidature avec curriculum vitae et photocopie des diplômes à M. le Député-Maire pour le 13 juillet 1979. Rémunération à l'heure effective : 37,45 F. Renseignements auprès de M. le Directeur du Conservatoire (tél. (23) 62.29.30.

■ DAMMARTIN-EN-GOËLE. Pour la rentrée d'octobre, école de musique cherche jeune prof. de clarinette donnant cours de solfège. S'adresser à M. MAUBERT, 119, Clos de Saint-Mard, 77230 SAINT-MARD, tél.003.12.87.

■ La fanfare des Cadets de Fismes (Marne) recherche chef de musique pour assurer les répétitions et sorties « clairons, tambours et fifres ». Adresser candidature à Mme BILLET, rue du 45ème R.I., 51770 FISMES.

■ Harmonie Municipale 1ère division, 1ère section, ville 10.000 habitants, recherche instrumentistes trombe. Basse c/basse. Emplois offerts : toupilleur horizontal sur bois, excel. machiniste s/bois pouvant faire office régulateur sur toute machine à bois, mécanicien ent. sur machine bois convals. auto. élect. et pneumatique. Possibilité logement. S'adresser à M. le Président J. HOUIL-LON, rue de la Vaux, 88300 NEUFCHATEAU, tél. 94.12.98.

■ Ville de CHAMONIX recrute au 1er septembre 1979 un agent de police-receveur-placier appelé à diverses fonctions (zone plétonne, occupation des sols), apte à fonction de professeur pour les instruments à anche. Toute candidature pourrait être étudiée. Recherche également percussionniste. S'adresser au journal sous le No 220.

■ La Ville de MIRECOURT (Vosges) recherche un chef pour diriger sa musique municipale et éventuellement assurer des cours à l'Ecole Municipale de Musique.

### DEMANDES D'EMPLOI

■ Prix de Conservatoire national de région solfège-trombone, expérience 2 ans d'enseignement musical en collège et direction d'harmonie (70 exécutants) pouvant enseigner tous cuivres, cherche emploi (de préférence au Nord de Paris, direction-enseignement. Eventuellement emploi complémentaire en mairie, titulaire BAC D, libéré O.M. fin juillet. Ecrire au journal sous le No 216.

■ Saxophoniste, 1er prix de Conservatoire, soliste dans une harmonie division d'honneur, étudierait toutes propositions d'emploi : professeur, direction d'école ou société (harmonie de préférence). Pour toute correspondance, s'adresser au journal qui fera suivre. No 219.

■ 29 ans, marié, 2 enfants, 1er prix Conservatoire National de Valenciennes, clarinette, cherche emploi temps complet, employé municipal, région Nord. 8 ans d'expérience. Possibilité secrétariat et direction ou création harmonie. Ecrire : Jean BUGAJ, 19, rue Paul-Langevin, AULNOY, 59300 VALENCIENNES.

### ERRATUM

■ Société Musique du Rhône env. 70 éléments, cherche formation équivalente partout en France en vue « Sorties et accueil réciproques ». Ecrire ALHANT Charles, Le Triton, 20, av. T.-Allard, 69500 BRON. Tél. (78) 26.20.08.

## RÉPARATIONS

REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS  
 Nickelage - Argenture - Vernis  
 Fabrication - Occasions  
 ARTISAN SPECIALISE  
 R. MAZERAU  
 39, rue N.-D.-de-Lorette  
 PARIS 9ème  
 Fournisseur de la Garde Républicaine

### CONCOURS

■ Ville de LUXEUIL-LES-BAINS (Hte-Saône) recrute par concours sur épreuves un professeur de TROMPETTE-SOLFÈGE. Statuts du personnel municipal, indices bruts 300-590. Adresser candidature et C.V. avant le 1er septembre 1979 à M. le Directeur du Conservatoire Municipal de Musique, 1, rue Henri-Guy, 70300 LUXEUIL-LES-BAINS.

### OCCASIONS

■ Harmonie vend environ 40 vestes bleu-roi, très bon état. Cause changement de tenue. Prix à débattre. Ecrire au journal sous le No 217.

■ Echangerai Clarinette Alto mib marque « NOBLET », état de neuf absolu, puisque n'ayant pas servie, pour SAXO ténor en Ut, même état. Faire offre : EYDOUX, à ISSAC, 24400 MUSSIDAN.

\*\*\*\*\*  
 Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

## S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 563-83-37



# MERLIN

## guitares classiques Alphonse Leduc

Fabrication Musima (R.D.A.) et Japon

Dans la tradition MERLIN,  
des instruments de qualité

à un prix raisonnable :

	« 730 »	« 734 »
6 MODELES	« 732 »	« GS180 »
	« 733 »	« SG20 »

Chez votre fournisseur  
ou chez : **ALPHONSE LEDUC** 176, rue Saint-Honoré,  
75040 PARIS cédex 01

## LE SYSTEME AUDITIF

par Franz TOURNIER

(suite du No 319)

Pour l'ouïe (comme pour les autres sens), il n'y a pas, ou si peu que rien de mesure téléométrique par l'écartement de tant de cm des deux oreilles entre elles, mais un contrôle cybernétique très précis dû à des différences de relations neuronales. Il s'ensuit normalement, que l'oreille directrice (droite pour le droitier, gauche pour le gaucher) intervient en premier lieu dans la régulation non seulement auditive, mais aussi d'équilibre de positionnement général, et que ces insuffisances engendrent aussitôt des troubles psychiques et moteurs : inhibitions, brouillage d'idées et de sentiments, bégaiement, incertitude gestuelle, etc...

Il ne faudrait pas maintenant — erreur très communément répandue — tirer de tout ceci une conclusion absurde, à savoir que seuls doivent être éduqués les éléments sensitifs ou moteurs latéralisés du côté directeur : car l'autre côté est tout aussi important si l'on veut que les balances résultantes (le contrôle cybernétique) aient quelque valeur de finesse et de discernement. Latéralisation ouïe, déséquilibre non : il y a encore beaucoup à réfléchir là-dessus.

### 5 - LES AUDIOPROGRAMMES

Maintenant que nous commençons à saisir la réalité profonde du système auditif, il se révèle clairement que les jugements traditionnels qui le concernent sont à la fois bien timorés, bien incomplets et bien inadéquats. Les expérimentations du Pythagore sur la seule acuité des sons se font depuis vingt-six siècles sur une manière restreinte et quasi rituelle de penser l'oreille. C'est bien pourquoi il est indispensable et urgent de discuter les procédés de mesure des performances auriculaires couramment utilisés.

En pratique, on ne rencontre guère qu'une méthode : l'audiométrie tonale. Elle consiste à porter sur un graphique les valeurs des seuils de perception, pour chaque oreille, de fréquences également réparties le long d'un spectre type, et à relier les points ainsi obtenus pour former la courbe d'audiométrie tonale. Cela révèle déjà des caractères fort intéressants, mais à coup sûr pas le principal. Ayant, tout au long de vingt-cinq années, examiné avec attention des dizaines de ces courbes demandées par acuité de conscience dans les cas difficiles, il n'a jamais été possible ni manifeste, en dehors d'états pathologiques patents, de discerner autre chose qu'une énorme dispersion suivant les individus, ce qui n'apportait aucune solution à des problèmes concrets : cela parce qu'ancre dans la certitude ancestrale que l'évaluation des hauteurs était la clef de l'audiométrie.

Or, qu'en est-il si nous omettons les discriminations temporelles, dynamiques, les pouvoirs sécrétaires, les mémoires associées, la latéralité ? Un morceau

de musique est un tout, l'ouïe est un tout, et les mesures d'une découpe arbitraire sur un point arbitraire n'ont effectivement qu'une signification limitée.

N'empêche que les audiogrammes classiques ont révélé des propriétés remarquables de l'oreille auparavant inconnues, et qu'il n'existe aucune raison de ne plus les employer, mais il y a beaucoup à leur adjoindre... Cependant, nous verrons qu'il existe des textes globaux infiniment plus révélateurs et plus simples et, que ce que l'on croyait à mille lieues est tout près (à suivre et chapitre IX à 2).

### 6 - LES TYPES D'OUÏE

Quelques clarières ayant maintenant été défrichées dans la brousse des conceptions auditives, il semble possible de tenter une synthèse par des constantes, et de grouper ainsi, au moins sur le plan général, des manières d'entendre de même essence : ce seront des types d'ouïe étant bien spécifiés que nous les considérons à l'état naturel, sans les incidences d'une éducation musicale spécialisée.

Quatre grandes familles se dégagent sans difficulté :  
— à dominance temporelle jeune,  
— à dominance temporelle âgée,  
— à dominance fréquentielle jeune,  
— à dominance fréquentielle âgée.

Remarque. — Il apparaît que la perte de sensibilité due à la sénescence touche bien plus vite les fréquences que le temps : en conséquence, la dominance fréquentielle âgée est très rare, une oreille à dominance fréquentielle jeune se transformant peu à peu en oreille à dominance temporelle âgée. En considérant ce fait, les oreilles à dominance temporelle sont les plus répandues.

On comprend très bien ainsi pourquoi les civilisations primitives construisent essentiellement leurs structures musicales sur le rythme. Nous excluons donc la quatrième famille comme peu représentative.

Si maintenant, on considère le spectre perçu par sa bande passante large ou étroite, et la structure de cette dernière fine ou étalée, nous trouverons :

— dominance temporelle jeune : spectre large à structure fine étalée ; spectre étroit à structure fine étalée,  
— dominance temporelle âgée, spectre étroit à structure fine étalée (il n'y a plus de spectre large dans la vieillesse).  
— dominance fréquentielle jeune, spectre large à structure fine étalée ; spectre étroit à structure fine étalée.  
On voit que la dominance temporelle âgée peut être classée dans le même groupe que la dominance temporelle jeune à spectre étroit ; il nous restera :  
— dominance temporelle : spectre large à structure fine étalée ; spectre étroit à structure fine étalée.

— dominance fréquentielle : spectre large à structure fine étalée ; spectre étroit à structure fine étalée,  
soit huit types principaux de perception auditive, parmi lesquels le type à dominance temporelle de spectre étroit comporte la plus grande quantité d'individus (au moins dans les civilisations à l'âge moyen élevé) : si on lui ajoute le type à dominance fréquentielle de spectre étroit, on est frappé du fait que c'est par construction physiologique que le plus grand nombre vibre à un genre de musique que d'aucuns traitent de « grossier », tout le reste ne leur étant absolument pas perceptible, quel intérêt y trouveraient-ils ?

On conçoit dès lors que les bases d'une éducation véritablement populaire n'ont que faire d'être explicative et encore moins « artistiques » ou « esthétiques », mais doivent avant tout s'appliquer à développer la largeur et la finesse des perceptions sensibles dans l'ordre physiologique et psychique.

Nous allons présentement esquisser rapidement les caractéristiques majeures des types d'ouïe. Le problème n'est encore qu'ébauché et les remarques suivantes sont personnelles, car elles n'ont pas fait, à notre connaissance, l'objet d'études approfondies, elles nous semblent cependant assez significatives pour être exposées dans leur ensemble.

a) dominance temporelle : fondamentalement sensible au rythme, c'est-à-dire que les fluctuations de l'ébranlement ondulatoire par le discontinu, la dynamique, la mélodie, l'harmonie sont essentiellement appréhendées comme structuration du temps.

— Le type à spectre large de structure fine perçoit les « grains » sonores sur une grande étendue, mais les sons graves prennent vite l'aspect de vibrations mécaniques, et acquièrent ainsi une « rugosité » souvent désagréable ou comique. Chaque émission sonore ayant sa « couleur » particulière, il recherche les combinaisons riches en timbres divers et bien tranchés, déteste les « pâtes » épaisses qui noient la netteté des contours. La mélodie est appréciée dans une simplicité primitive souvent fruste et l'harmonie uniquement comme touche pittoresque instantanée, non comme enchaînement. Ce n'est pas un théoricien, un raisonneur, il préfère le royaume de la matière à celui des idées.

Tout pour lui doit être palpable : plus polémiste que convaincant.

— Le type à spectre large de structure étalée n'a pas la netteté des contours du précédent, et les « couleurs » ne prennent de valeur qu'à la condition d'être épaissies en mélanges et en pâtes. Il préfère aux rythmes vagabonds qui lui échappent les pulsations marquées et les fréquences symétriques. Ses appréciations mélodiques et harmoniques sont identiques, mais il opte plutôt pour des structures moins indépendantes et plus soutenues par le texte environnant. Les graves ont du moelleux et de la profondeur, et il les recherche volontiers. Partiellement insatisfait, c'est un chercheur porté soit par le désir de conquête, soit par une foi réaliste et entreprenante qui le pousse à l'attachement aux grands sujets (Archétypes, Haendel, Beethoven, Honneger).

— Le type à spectre étroit de structure fine ne perçoit les « grains » sonores que sur une étendue restreinte, et n'a donc pas toujours l'ennui des graves. Les timbres étant nets et tranchés dans les limites de son domaine, il les adopte électivement et recherche avant tout les finesesses de leur dentelle. Il n'apprécie la mélodie que combinée avec une scœur en couleurs kaléidoscopiques et rejette franchement tout autre harmonie que celle qui peut servir de pilier rythmique. Il se régale des petites sautes et inégalités qui rompent une cadence monotone.

C'est un inventif, par bribes associées, que n'effleure pas l'idée qu'une théorie puisse exister, et toute discussion méthodique ou spéculative le laisse indifférent. Il a volontiers un goût sujet à caution dans le choix de ses parures ou de ses objets familiers qu'il collecte facilement (Archétypes : presque tous les jazzmen noirs, Darius Milhaud).

— Le type à spectre étroit de structure étalée n'entend que zlm-boum.

A éduquer totalement (si c'est possible...)  
b) Dominance fréquentielle : fondamentalement sensible à l'acuité des sons et aux rapports d'intervalles. Le temps intérieur

est peu fixé et mouvant : le rythme n'est, à l'état nature, perçu que sous forme métrique sommaire, car il stabilise ainsi les fluctuations intérieures. Le « grain » a pratiquement disparu, ce qui fait que les timbres ont perdu leur côté « charnel » pour acquiescer à la place une idéalité transparente qui leur ôte un certain caractère nécessaire.

Evite et craint les fortes dynamiques qui brouillent sa discrimination : en compensation, très sensible aux nuances qui font jouer entre elles les composantes spectrales harmoniques. Volontiers rêveur et idéaliste, prend plaisir à la théorie et au travail achevé, bien fini.

— Le type à spectre large de structure fine : acquiert rapidement une bonne charpente rythmique (mais sans claire pénétration discriminative) par la nécessité de percevoir efficacement l'ordonnance mélodique et harmonique. Il savoure les mélanges aux détours insolites, les accords raffinés, soit en composition spectrale, soit par les trouvailles de leur enchaînement, les polyphonies multipolaires dont il démêle clairement la quintessence. Il s'attache beaucoup à comprendre, à méditer, à combiner, et articuler avec logique, cette dernière décidant en dernier ressort de ses choix et de ses goûts, dont il tempère ainsi les impulsions profondes. A l'affût du monde qui l'entoure, il aime le transcender pour l'inclore dans sa manière de penser. (Archétypes : J.-S. Bach, Liszt, Bartok, Messiaen).

— Le type à spectre large de structure étalée : préfère le cercle à la circonférence l'amas à la ligne, le chant à la flûte, l'harmonie au contrepoint, attendu qu'il n'a pas de discrimination suffisante pour les jeux de subtilité. Il adore les « pâtes » onctueuses pétries par de nombreux instruments, car les notes matériellement ainsi une forme d'omniprésence qui clarifie le flou spectral. Il lui faut du monde et de l'espace. Friand de mélodie accompagnée, à condition toutefois qu'elle vive, qu'elle respire et ne se contente point de ressasser des lieux communs, il porte quelques dilections aux violons ou à l'opéra.

Indifférent au temps, la longueur n'émeuse pas son intérêt. Volontiers professeur, il croit aux dogmes, et les transmet avec autorité. (Archétypes : Verdi, Brahms, Wagner).

— Le type à spectre étroit de structure fine est tout à fait indifférent aux couleurs des timbres, et n'admet en général qu'un très petit nombre d'instruments, se contentant souvent d'un seul qui lui suffit à traduire toute la musique. Du fait de ce choix restreint, il devient facilement un « expert spécialisé ». Pratiquement tout s'exprime pour lui en mélodie dont il apprécie et recherche les plus fines ciselures, les enjolivures et les traits brillants. Il entend l'harmonie et le contrepoint, mais les apprécie plus en touches claires et épurées qu'en structures combinatoires. C'est avant tout un raffiné, et

le bruit lui fait horreur. Très sensitif, il cachera d'ordinaire ses vives pulsions sous un état d'aspect mélancolique, ou au contraire railleur et ironique. (Archétypes, Couperin, Satie).

— Le type à spectre étroit de structure étalée ne dispose pas d'une bonne oreille et n'apprécie guère que la chanson. C'est pourtant ce type que l'on rencontre le plus souvent chez les chanteurs d'opéra, parce qu'il favorise par action réflexe la régularité du timbre dans un registre bien défini. Mais il y a à, selon nous, une grave erreur d'aiguillage dans l'enseignement. (Archétypes, pes...)

NOTA. — Nous avons indiqué entre parenthèses quelques noms de musiciens qui nous semblent, à la base, offrir un bon portrait de l'archétype. Cela concerne le texte qui, à son tour, explique singulièrement leurs préférences inconscientes. Mais il ne faut pas omettre de souligner que l'éducation et le travail ont permis chez eux une considérable extension des possibilités offertes par leur nature, et qu'ils débordent largement des limites étroites imposées par la description sommaire d'un type d'ouïe. On constate en outre que le labeur imposé par l'édification d'une œuvre conserve intactes les structures profondes alors que les éléments externes ont été gravement endommagés, ou même ont totalement disparu (surdité de Beethoven) : C'est la mise en valeur du capital des mémoires associées. On remarque aussi que le type d'ouïe, en fin de compte imposé par le codage neuronal personnel, reflète et commande tout à la fois un type d'organisation caractéristique et psychique, qui a pratiquement échappé à toute l'éducation, et auquel on ne saurait dorénavant accorder trop d'attention.

On n'oubliera pas enfin que, dans la limite de la loi des probabilités, toutes les combinaisons peuvent exister entre ces différentes catégories, et notamment que la jeunesse est le facteur déterminant des extensions réalisables. (Mozart, Schubert).

### 7) CONCLUSION

Le système auditif est un tout qui, aux frontières physiologiques et psychiques, n'est pas séparable des activités globales de l'individu : le type d'ouïe définit la personnalité autant que cette dernière le dirige ; nous ne savons pas qui des deux a le pas sur l'autre, et cela n'importerait probablement pas de le connaître car il s'agit d'une perpétuelle imbrication intérieure sans cesse renouvelée.

Agrandir un être, c'est développer ses perceptions. Il est temps de repenser entièrement l'audition en ne la cantonnant plus dans le cercle étroit de la seule perception fréquentielle, d'autant que la majorité des hommes appréhende le monde au travers d'une dominance temporelle.

Enfin, n'oublions jamais que les fortes dynamiques occultent toutes les discriminations et que la liberté passe par la finesse de l' discrimination.

## POUR VOS REPARATIONS

PROFITEZ DE LA PERIODE ACTUELLE  
de nos prix spéciaux  
et de nos délais réduits

pour nous envoyer vos réparations  
Une seule adresse :

# GUILLARD BIZEL

2, r. d'Algérie, 69001 LYON - Tél. (78) 28.44.22



Un devis pourra être établi sur demande. Munir chaque instrument d'une fiche avec votre nom, votre adresse et vos instructions.

# DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE  
Drôme. Tel. 08.24.87



## CONCERT DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

par Vincent GAMBAU.

Jamais, sans doute, un Congrès de la C.M.F. n'avait connu de concert plus homogène dans sa conception.

Le Nord était à l'honneur avec la venue de 75 chanteurs hommes du fameux cercle choral, les XXX de Lille. L'électisme du programme présenté, la finesse des interprétations, la très sûre conduite de son chef, M. Georges Leclerc et l'extrême qualité des solistes font de ce choral un ensemble de classe internationale. Celui qui l'anima durant près d'un demi-siècle Raymond Robillard, était venu de Lille avec ses anciens chanteurs. Il partagea ainsi les ovations des congressistes réunis dans la belle salle du Théâtre d'Issy-les-Moulineaux.

Combien ensuite était heureux le choix de Roger Boutry, chef de la Musique de la Garde Républicaine, qui débutait son programme par sa propre transcription (très fidèle) de l'Ouverture du Roi d'Xs. du Lillois Edouard Lalo.

De Lille à Tourcoing... le concert se poursuivait avec deux œuvres du Tourquennois Raymond Loucheur, un nouvel hommage aux quatre-vingts ans du Maître, après celui rendu précédemment par le Conservatoire de Paris.

Là encore, les Présidents des Fédérations et les nombreux chefs de musique venus à ce Congrès ont pu mesurer la valeur de ce qui leur était présenté : le Concertino pour trompette et sextuor de clarinette, et le Défilé (pour harmonie) de Raymond Loucheur. Deux partitions sonnant haut et clair, et qui sont des modèles de référence pour les instrumentistes. Le Président André Ameller (entouré de ses deux prédécesseurs : M.M. Ehrmann et Semler-Colliery) peut s'enorgueillir d'une telle réussite exemplaire.

## LE ROLE DE L'INTERPRETE DANS LA CULTURE MUSICALE CONTEMPORAINE

par LADISLAV MOKRY

Dans la sphère primaire de la culture musicale contemporaine, la sphère secondaire est constituée par la diffusion et la sphère tertiaire par l'assimilation ; sur le plan de la création, l'interprète représente le phénomène le plus complexe et le plus contradictoire, et cela même si l'on tient compte uniquement du type de culture musicale partant de la tradition européenne. Cette complexité émane d'une part de l'extrême différenciation de la musique de nos jours, exigeant la spécialisation des interprètes ; d'autre part, de la différence de situation sociale qu'ils occupent. Pour cela il est impossible de considérer la position de l'interprète et la mission qu'il accomplit dans la propagation de l'art musical d'une façon globale, mais seulement du point de vue des types spécifiques d'interprètes et des rôles attribués aux différentes catégories d'artistes.

Dans le domaine de la musique dite sérieuse, on peut compter sur deux facteurs positifs qui gagnent à l'époque actuelle une importance de plus en plus grande et qui sont :

1) le niveau professionnel s'élevant incessamment non seulement chez les solistes de premier rang, mais aussi chez les musiciens en général ;  
2) l'amélioration expressive de leur condition de vie.

Ces deux facteurs résultent d'un processus d'évolution à longue échéance et sont liés aux grandes transformations sociales de nos jours. Evidemment, ils se trouvent aussi de ce fait en relation directe avec les manifestations de crise économique relevées actuellement dans les pays de l'ouest, puis celle-ci menace presque immédiatement l'existence des interprètes et affaiblit le prestige dont jouit normalement ce genre de profession. Si les deux facteurs en question doivent agir d'une façon durable, il est donc nécessaire d'établir, avec toutes les conséquences qui s'ensuivent, le principe reconnaissant que la musique, de même que les autres arts d'ailleurs, est indispensable pour l'existence de la société et que celle-ci a le devoir de créer pour les artistes des conditions de vie adéquates à leur fonction sociale et durables. L'exemple des pays socialistes démontre la possibilité d'une telle pratique.

Le progrès professionnel de l'artiste et l'amélioration de sa situation sociale sont les conditions, mais pas les seules, de l'accroissement de son importance dans la structure de la culture musicale, ce qui lui impose une responsabilité particulière sur le plan de la mise en valeur et de la diffusion de l'art musical au sein de la société. Dans les pays de l'Europe, l'obligation d'éveiller l'intérêt pour la musique et de former le public était habituellement réservée aux écoles et aux pédagogues musicaux. Aujourd'hui, alors que notre vie se déroule dans un milieu sonore, l'influence de l'enseignement se fait sentir trop tard ; souvent, elle est trop faible et incapable par elle-même de paralyser les effets

nocifs produits par l'abus des moyens techniques servant à la diffusion de la musique. Il faut donc compter inévitablement sur l'action de plusieurs facteurs contribuant à la formation de l'auditoire. L'un de ces facteurs est justement l'activité de l'interprète.

L'amélioration des conditions sociales de l'interprète, de son instruction, voilà les prémices de son engagement, conforme à son intérêt, dans le processus éducatif. En premier lieu, mentionnons les formes élémentaires d'éducation telles que l'enseignement de la musique dans les écoles créées à cette fin, écoles de musique, et destinées surtout à la préparation d'un public futur cultivé. Sur ce plan, il faut noter les efforts remarquables réalisés par les musiciens en République Fédérale d'Allemagne, lesquels, soutenus par le Conseil de la Musique en leur pays, s'appliquent à acquérir une formation pédagogique. Mais les formes de l'éducation musicale sont beaucoup plus variées. Les résultats apportés par les concerts à l'école, organisés dans presque tous les pays attachés à la culture musicale européenne, sont très importants. Il faut les intégrer au système global de l'enseignement musical oratique à l'école et ne pas en faire un complément occasionnel. En Tchécoslovaquie, le système des concerts à l'école est basé sur une conception très minutieuse et jouit d'une excellente tradition. Son seul défaut réside dans le fait qu'il n'est pas suffisamment axé sur les écoles d'apprentissage. Et pourtant on sait que l'intérêt manifesté pour la musique se développe d'une manière décisive à l'âge de la puberté et que les étudiants des écoles secondaires, où l'éducation musicale est relativement bien organisée ne forment qu'une moindre partie de la jeunesse. Cependant il faut se rendre compte que les concerts pour apprentis sont beaucoup plus orientés à l'égard des interprètes déjà par le nombre qu'il en faudrait réaliser. A propos de ce genre de concerts il faut souligner la nécessité de bien préparer les étudiants des conservatoires et des académies de musique, futurs interprètes, à cette mission à accomplir auprès des jeunes : la nécessité de leur donner une formation idéologique et méthodologique appropriée.

Néanmoins, à une époque où l'on adopte de plus en plus le principe d'une instruction continue. Nous ne pouvons pas réduire l'éducation musicale à l'époque de la puberté. L'interprète trouve encore un vaste champ d'action dans ses contacts avec les auditeurs adultes et déjà cultivés. Partant de l'expérience tchécoslovaque je voudrais faire remarquer les résultats très intéressants obtenus au cours de deux décennies dans la pratique des concerts ménagés à l'intention des curistes dans les stations balnéaires et les sanatoriums. Ces productions peuvent être souvent considérées comme faisant partie du traitement médical et constituent en tout cas une forme recherchée de repos actif.

## H. M. M. O.

60, rue Racine - 59100 ROUBAIX

Vous recommandez ce mois-ci :

### — POUR HARMONIE :

Latin Winds .....	130 F
Pep Rally Salute .....	75 F
Saxes Serenade .....	51 F
Songs of Stevie Wonder .....	175 F
A Child is born .....	108 F
Let it Be (Beatles) .....	72 F
Jesterday (Beatles) .....	72 F

### — POUR GRANDE FORMATION DE JAZZ :

Little brown Jug (G. Miller) .....	72 F
String of Pearls (G. Miller) .....	60 F
American Patrol (G. Miller) .....	60 F
Vol du Bourdon (disco) .....	60 F
Valse des Lilas (M. Legrand) .....	72 F
Guerre des Etoiles .....	70 F
Just a gigolo .....	72 F

### — SUPER PROMOTION DU MOIS :

4 thèmes de films ou feuilletons T.V. pour harmonie. Les 4 titres : 270 F rendus. Catalogue général et documentation sonore avec conducteurs, contre 15 F par genre (harmonie ou jazz) déductibles du premier achat.

H.M.M.O., 60, rue Racine, 59100 ROUBAIX

Elles doivent être organisées avec le concours d'un grand nombre d'interprètes, instrumentistes et chanteurs. En Hongrie, on a commencé récemment à réaliser un programme largement conçu d'éducation musicale des soldats au service actif, auquel participent non seulement les musiciens des ensembles militaires, soldats et civils, mais aussi des interprètes externes. Dans certains pays, comme par exemple en Suède et en Suisse, on a fait ces années dernières des essais de concerts pour détenus dans des prisons et des maisons de correction. Les résultats atteints sont très favorables.

Les exemples cités n'épuisent en aucune manière toutes les formes et tous les besoins d'application de l'éducation musicale, de la mise en valeur de l'interprète dans la société contemporaine. La réalisation de cette activité éducatrice est facilitée par les moyens techniques de nos jours destinés à propager la musique, radio, télévision, disques surtout et bandes magnétiques. Toutes ces formes supposent une chose, c'est que l'interprète contemporain, j'entends par là toute la multitude d'artistes professionnels, musiciens d'orchestres, ensembles d'opéras, sache que le rôle qu'il joue dans la culture musicale actuelle n'est pas complet s'il ne participe pas à un processus éducatif de large envergure.

Ce qui a été dit au sujet de la musique « sérieuse » s'applique par analogie à la musique populaire, même si l'on note dans ce domaine un intérêt « spontané » à la vérité organisé par l'intermédiaire de la publicité commerciale. Parmi les musiciens du jazz qui forment ordinairement l'élite intellectuelle de la musique pop et qui inclinent plutôt vers la musique « sérieuse » que vers l'autre genre on trouvera bon nombre d'artistes s'occupant de la formation de leur public. Malheureusement je ne suis pas assez compétent pour juger ces questions d'une façon méritoire mais quand même, j'ai l'impression que les musiciens pop les plus qualifiés devraient déployer une activité beaucoup plus intense non seulement sur le plan de l'évolution culturelle de leur auditoire mais aussi pour élever le rôle et le prestige de la musique qu'ils interprètent.

L'interprète d'aujourd'hui doit encore « éduquer » le compositeur, même si cela paraît être un paradoxe. S'il participe activement au processus d'éducation il se trouve en contact direct avec le « consommateur » de la musique produite par ce dernier. D'autre part, il a entre ses mains le sort de la composition et décide de sa création. Il a donc aussi intérêt à influencer le compositeur. Naturellement, cette forme « d'éducation » est tout à fait spécifique ; il s'agit plutôt d'une coopération intense, d'une opposition qualifiée, d'une stimulation active. Ce n'est donc pas par hasard que nous voyons si souvent à l'époque actuelle le compositeur jouer le rôle d'interprète ou collaborer avec un groupe d'interprètes spécialisés.

LADISLAV MOKRY.

## CALENDRIER DES PROCHAINS CONCERTS DE LA MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE

Dimanche 3 juin. — Brevat (78) — Concert par la Batterie-Fanfare.

Mardi 5 juin 21 h. — Melun (77) — Jardin de l'Hôtel de ville.

Vendredi 8 juin, samedi 9 juin, dimanche 10 juin à 21 h. — Paris. — Festival du Palais Royal. Samedi 9 juin à 16 h 30, 17 h 30, 18 h 30. — Meudon (parc et orangerie) dans le cadre du festival de l'Ile de France, concert promenade par l'Harmonie de chambre.

Vendredi 15 juin à 21 h — Paris — Mairie du 13ème arrondissement — concert de musique française contemporaine.

Samedi 16 juin à 21 h — Antony.

Dimanche 17 juin à 16 h — Saint-Frix (95) — Concert par la Batterie-Fanfare.

Dimanche 17 juin à 17 h. — Château-Thierry (02).

Samedi 23 juin à 21 h. — Arrouville-les-Gonesses (95).

Mardi 3 juillet à 21 h. — Ys-singaux (43).

Mercredi 4 juillet à 21 h. — Saint-Etienne (42) — Parc des Sports.

Jeudi 5 juillet à 21 h. — Lyon (69) — Esplanade Charles-de-Gaulle.

Samedi 7 juillet à 21 h 15. — Narbonne (11) — Cour de la Madeleine.

Dimanche 8 à 21 h. — Canet-Plage. — Théâtre de la Mer.

Mardi 10 juillet à 21 h 30. — Le Barcares.

Mercredi 11 juillet à 21 h. — Cavailon (84) — Place du Clos.

Jeudi 12 juillet à 21 h 30. — Aix-en-Provence (13) — Parc Jourdan.

Vendredi 13 juillet à 21 h. — Uzès — Cour de l'Evêché.

Samedi 14 juillet à 20 h 30. — Marseille (13) — Palais du Pharo.

Dimanche 15 juillet à 17 h. — Carpentras (84).

Mardi 17 juillet à 21 h 30. — Valras.

Mercredi 18 juillet à 21 h 30. — Béziers. — Place Jean-Jaurès.

Dimanche 29 juillet. — Mayet (72) — Concert par la Batterie-Fanfare.

## VANDOREN

MANUFACTURE

## d'Anches et Becs

pour instruments  
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18<sup>e</sup>  
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257.94.40

# fédérations régionales

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la CMF ne seront pas publiés.

Il est rappelé que ces textes ne doivent pas être des brouillons. Ils doivent être présentés d'une façon absolument correcte.

Pour chaque article, utiliser une feuille différente de papier sans en-tête, de format normal 21 x 29,7.

Indiquer en haut et à gauche sur des lignes successives :

• le nom de la Fédération ;

• le nom du département (s'il s'agit d'une Fédération régionale) ;

• la ville où a lieu la manifestation ;

• le titre de l'article.

Utiliser seulement le recto du papier et laisser une marge de 4 cm à gauche et un intervalle suffisant entre les lignes ;

Ne pas utiliser d'abréviations.

Les textes qui s'écarteront par trop de ces indications pour valent être retournés à l'expéditeur.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

## guadeloupe

BAIE-MAHAULT

Nos amis lointains ont créé le 19 novembre 1978, une Association Musicale dénommée Fanfare et Harmonie Municipale de Baie-Mahault, comprenant un groupe féminin et un groupe masculin.

Leur bureau se compose de neuf membres :

1 Président : M. Norbert Mado ; 1 Vice-Président : M. Georges Cesarin ; 1 Secrétaire : M. Carmélie Deloumeaux ; 1 Secrétaire-Adjoint : M. Thomas Theotiste ; 1 Trésorier : M. Robert Dauterive ; 1 Trésorier-Adjoint : Mme Ematus Conflac et trois membres : M. Bernard Vaitillon ; M. Narcisse Cesarin ; M. Arnaud Decorbin.

Nous espérons que de nouvelles Sociétés viendront grossir les rangs d'une 48ème Fédération de la Confédération Musicale de France, à qui nous adressons tous nos vœux.

### ATTENTION !...

Pour le règlement de vos sinistres d'instruments, une facture acquittée est obligatoire et non un devis.

## CONSORTIUM MUSICAL Éditions COMBRE

24, Boulevard Poissonnière, 75009 PARIS  
Tel. 824.89.24 - 246.52.22

ENSEIGNEMENT : Nouveautés.

CALMEL Roger : Du tonal à l'atonal (Solfège contemporain) sans ou avec accompagnement.

MERLOT Michel : Equivalences rythmiques (25 exercices) cours moyens et supérieur.

### ATTENTION :

Pour le règlement de vos sinistres d'instruments, une facture acquittée est obligatoire (et non un devis).

## alpes de haute-provence

2èmes Rencontres Internationales « Accordéon et Culture »

Ces rencontres sont placées sous la responsabilité musicale du concertiste accordéoniste Dugo Noth, Maître de cours à l'Université de Musique de Trossingen (Allemagne), pédagogue de renommée mondiale avec la participation de Max et Christiane Bonny, Patrick Busséul, Sylvie Flamin, Frédéric Guerouet, Alain Musichini, Casilda Rodriguez.

Elles se dérouleront du 26 août au 2 septembre 1979 à Revel (15 km de Barcelonnette). Leur but est de rassembler des accordéonistes, animés d'un même idéal : « L'avenir de notre instrument sur le plan musical et culturel », respectueux du travail effectué par leurs prédécesseurs, conscients de leurs responsabilités dans le présent et pour le futur.

Pour tous renseignements, s'adresser : « Accordéon et Culture » 39 avenue du Maréchal-Juin, 04000 Digne. Tél. : (16-92) 31.38.05.

## ardennes

Activités d'avril

L'activité fédérale a été dominée ce mois-ci par :

— Les deux brillants concerts donnés le samedi 7, en soirée, à la Salle des Fêtes de Nonzonville et le dimanche 22, en matinée, dans une salle de Fumay, devant 400 personnes enthousiastes chaque fois. Le programme en était constitué par une première partie plutôt classique avec :

« La Marche des Gosses », défilé (Art F. Menichetti) ; « La Vallée Maudite », ouverture de Menichetti, dirigée par M. J. Pihet, Président de la F.M.A., Directeur de l'Union Musicale Nouzon-

## CHEFS DE MUSIQUE !

# des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITÉ « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b .....	605	770
CORNET, si b .....	690	855
BUGLE, si b .....	795	995
ALTO, mi b .....	1200	1540
BARYTON, si b .....	1600	2080
BASSE, si b à 4 pistons .....	2090	2670
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable .....	6790	8280
TROMBONE à coulisse .....	800	1040
TROMBONE à pistons .....	1540	1995

	LAQUÉS OR CLES CHROMÉES
SAXO SOPRANO, si b .....	1760
SAXO ALTO, mi b .....	1870
SAXO TENOR, si b .....	2050
SAXO BARYTON, mi b .....	3960
CLARINETTE, si b, super ébène .....	900
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins .....	800

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

## GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



naise : « Le Calife de Bagdad », de Boieldieu, dirigé par M. J. Baley, Directeur de l'Union Musicale Revinnoise ; « L'Auberge du Cheval Blanc », de Benetzky, dirigé par M. R. Demay, Directeur de l'Harmonie de Sedan ; « Les Trois Valses », de Strauss, dirigé par M. Honon, Directeur de l'Harmonie de Haybes ; « Les Dragons de Noailles », Art. Semler-Colliery, chanté par l'Harmonie et dirigé par M. Jacques Harbulot, Vice-Président de la F.M.A., tout comme le premier défilé.

Et une seconde partie, plus électrique et plus moderne, avec : « Les Ambassadeurs », de Lasatmonie, dirigé par M. J. Harbulot, Vice-Président de la F.M.A. et Directeur de l'Harmonie de Margut ; « Sur un Marché Persan », de Ketelbay, dirigé par M. J. Berton, Directeur de l'Harmonie de Fumay ; « Show-Boat », de Kern-Mellema, dirigé par M. H. Kowacki, Directeur de l'Harmonie SNCF de Charleville-Mézières ; « Pasos, Fandangos et Cie » de Delbecq, dirigé par M. A. Grosjean, Directeur de l'Harmonie des « Deux Vireux » ; « American Story », dirigé par M. B. Copine, Directeur de la Fanfare de Neufmanil ; « La Valse des chats » de Leroy Anderson ; « Sportissimo » de J. Lerol, tous deux dirigés par le Président Pihet.

La Batterie-Fanfare était dirigée par M. Vandembroucke, tambour-major de l'Harmonie Municipale de Charleville (qui avait été secondé aux tambours par M. François et R. Gallet, de la Fanfare de Neufmanil et de l'UMN) et aux clarinettes par M. Lefebvre de l'UMN le tout supervisé par M. Jacques Harbulot.

Les 70 musiciens et 20 fanfaristes venaient des Harmonies et Batteries-Fanfares de Carignan, Charleville, Fumay, Neufmanil, Nouzonville, et des Harmonies de Haybes, Monthermé, Revin, Sedan, Deux-Riveux, SNCF de Charleville, sociétés se répartissant le long de la Meuse et de ses affluents sur une longueur de 100 km environ où la circulation a été pratiquement impossible en janvier, et souvent difficile en décembre et février.

L'activité fédérale a été marquée ensuite par un fructueux colloque sur les saxophones ; animé le dimanche matin 8 avril, à la salle des fêtes de Nouzonville par l'animateur du quatuor « Saxophonie-Daniel Ducrocq (saxophone soprano) et son camarade Jean Cailliez, (saxophone alto), tous deux prix de conservatoires et professeurs ; qui ont vivement intéressé quelque 40 professeurs et saxophonistes ardennais, ainsi que leurs deux autres camarades Alain Bourgault (saxophone ténor) et Léon Marlier (Baryton) venu en conclusion, interpréter avec eux de brillantes adaptations.

A travers tout le département, les Sociétés se sont présentées avec leur programme estival. L'Orchestre Junior de l'Harmonie Municipale de Charleville-

Mézières, dirigé par M. Bruno Verdier, a remporté un succès complet avec 500 auditeurs pour « l'Adagio » (Albinoni), « Premier mouvement de la 3ème symphonie » (Saint-Saëns), « In the mood » etc... et avec les chorales du conservatoire local et de Rehtel. Dans une intéressante innovation, les élèves des classes de trombones et de trompettes du conservatoire de Charleville (présentés par MM. Thibout et Cocu) sont allés jouer à l'extérieur.

Dans l'ouest, l'Harmonie de Rimogne a donné, pour la 3ème année consécutive, son concert de Pâques. Dans le pôle de Givet, en dehors de la semaine musicale de Nouzonville, citons la première sortie 1979 de la Batterie-fanfare de Thilly, un concert à succès des « Amis réunis » de Bogy qui, au milieu de leur prestation ont remis un cadeau à tous leurs professeurs, le concert de printemps de l'Union Musicale Revinnoise, alliant musique classique et moderne, le grand concert de reprise de l'Harmonie des Deux Vireux, une bonne prestation de la chorale Mehul de Givet et des élèves du Conservatoire. Dans l'est ardennais, « La Fraternelle » de Margut a animé une soirée de remerciements pour ses membres honoraires, avec un goûter des anciens, notamment des aînés de Ray Ventura, Coquatrix, Jean Lumière les trois disparus du mois. Dans le sud, les musiciens de Monthois et de Chalérange, ont rythmé les cérémonies d'anciens combattants de leur secteur et maintenu leur confiance à leur dirigeants, après 20 sorties communes en 1978 et autant envisagées pour 1979. Le Directeur Lacroix ayant deux fortes encourageantes écoles de solfège dans les deux villes associées.

Un autre événement ardennais, la troisième « Semaine Musicale » de l'Union Musicale Nouzonnoise, a été ouverte le 31 mars par la Société organisatrice avec :

— Une partie classique : « Si j'étais roi » (Adam), « Première suite de l'Arlesienne » (Bizet), Ballet de « Faust » de Gounod, « Chanson Espagnole » (Dolbes)

— Une partie variotée : « Promenade en traineau », « l'Horloge », « Forgotten Dreams » de Leroy Anderson, « Danse des clarinettes » de Devogel, « Petite Fée », de Luypaerts.

— Une partie avec Batterie-Fanfare : « Troika », « Trois jeunes tambours », « Westminster », « Pepita » et « Time is Over ».

Le 3 avril, l'UMN accueillait l'Harmonie de Haybes, direction M. Honon, et l'Harmonie SNCF de Charleville-Mézières, Direction de M. Henri Kowacki.

La première société avait inscrit à son programme : « Concerto pour un automne » avec le jeune soliste Christian Vletterer, « Sur un marché persan », « Balls of Brass », « Violettes Impéria-

les », « Rhythm Parade », etc...

L'Harmonie SNCF proposait : « L'Italienne Alger », « Spanish Rhythm », « Brasiliana », « Marie-Paul Bell », etc...

Le 5 avril, c'était le tour de la « Fanfare » de Neufmanil, direction M. Copine, dont le programme était principalement axé sur des œuvres avec solistes et avec Batterie-Fanfare. Bonne interprétation de cette société voisine de Nouzonville. En seconde partie, le Groupe Vocal J.-B. Clément de Nouzonville se fit apprécier dans un répertoire entièrement nouveau qui impressionna l'assistance par son interprétation impeccable, le terminal « Temps des Carles » étant bissé par les spectateurs.

Le 8 avril était réservé à l'Harmonie Départementale des Juniors devant une salle comble. Entre les deux parties du programme, l'Union Musicale Nouzonnoise devait présenter le quatuor de saxophones « Saxophonie » qui proposait au public : « Premier quatuor » de Singelée, « Petit Quatuor » de Franck, « Grave de Presto » de Rivier, « Danse Palenne » de Scortino.

Le 9 avril, le concert de clôture voyait se produire l'Harmonie Municipale de Fourmie (Nord) avec « Cavalerie légère » (Suppé) « L'Italienne à Alger », le Ballet des deux pigeons et une seconde partie de musique légère, le tout remportant un bon succès malgré une salle peu garnie.

## île-de-france

PARIS

Concert de l'Orchestre National des Chemins de Fer Français

C'est un remarquable concert que l'Orchestre National des Chemins de Fer Français a donné le 16 mai dernier en l'église de La Trinité sous la direction de Robert Blot.

Le programme débutait par l'Ouverture de Manfred, de Schumann. Dès sa jeunesse, le compositeur s'était épris de ce poème de Byron, étrange et inquiétant, et de tous les héros romantiques. Manfred était celui qui semblait la plus fidèle transfiguration de son propre romantisme. Il a dit lui-même : « Jamais je ne me suis consacré à une composition avec plus d'amour et avec une plus grande concentration de toutes mes forces ». L'orchestre sut traduire, sous la baguette de son chef, les thèmes douloureux de cette œuvre qui par instants s'exaspèrent pour retomber ensuite en une lassitude désespérée.

Ensuite venait le concerto de Francis Poulenc pour orgue, orchestre à cordes et timbales. Cette œuvre, qui date de 1938, s'inscrit parmi les meilleures réussites du musicien, qui y a réalisé, par un savant dosage des timbres et des volumes, l'alliance parfaite des instruments. Le soliste, Jean-Philippe Mathieu, et l'orchestre aurent faire ressortir le double caractère de ce concerto, tour à tour brillant et désinvolte, ou grave et recueilli. Des applaudissements prolongés saluèrent la péroraison de l'œuvre, qui, selon Henri Hell, « s'achève dans une atmosphère de paix immatérielle, provoquée par l'entrée d'un alto solo qui élève sa voix, accompagné par l'orchestre et les timbales ».

La seconde partie du concert était consacrée à la Messe solennelle, en ré-majeur, de Beethoven. C'était un pari que de monter une telle œuvre si peu de temps après la magnifique audition qui nous en fut donnée récemment à Notre-Dame, et que la télévision a retransmise. Ce pari, Robert Blot l'a gagné. Et il faut adresser de chaleureuses félicitations à tous ceux qui ont coopéré à cette belle exécution : les solistes, Monique Linval, soprano, Geneviève Macaux alto, Bernard Plantay, ténor et Jacques Villisech, basso ; le violon solo C.E. Nandrup, dont l'instrument chanta suavement cette mélodie éthérée qui, dans le Sanctus, semble descendre des régions les plus pures de l'univers des sons et fait songer au Prélude de Lohengrin ; la Choro de l'Ecole Normale Supérieure, que dirige Patrice Holiner ; enfin celui qui porta toute l'œuvre sur ses épaules, le Maître Robert Blot, dont on ne peut qu'admirer la « présence », et qui avec la plus grande sobriété de gestes sait obtenir des musiciens et des chœurs toutes les nuances souhaitées.

La vaste nef de La Trinité retentit longtemps des applaudissements et des ovations d'un public enthousiaste. Encore un concert qui prouve que l'Orchestre National des Chemins de Fer Français reste fidèle à sa tradition et à sa réputation.

#### PARIS

#### Concert de l'Orchestre Symphonique de la RATP

Le samedi 5 mai dernier, à la salle Pleyel, l'Orchestre Symphonique de la RATP donnait son dernier concert de la saison d'hiver 1978-79, sous la direction de son chef Jacques Mas. C'est devant une salle comble et enthousiaste que furent exécutées les trois œuvres inscrites au programme : en première partie, le Concerto No 20, en ré mineur, pour piano et orchestre, de Mozart, et le Concerto No 1, en ré majeur, pour violon et orchestre, de Paganini ; en seconde partie, la deuxième Symphonie, en ut majeur, de Schumann.

Ce Concerto No 20 (KV 466) est le premier concerto de piano que Mozart ait écrit dans une tonalité mineure. La soliste, Mireille Paboncarl, sut parfaitement traduire le caractère différent des trois mouvements : la tension dramatique du Premier (qui annonce l'atmosphère qui caractérisera Don Juan, et dont on a pu dire qu'il préfigure le pathétisme

beethovenien) où, après une introduction mystérieuse et inquiétante, l'instrument soliste oppose des instants de lumière à l'assaut brutal et menaçant de l'orchestre ; le Second où, entre l'exposition et la reprise d'une romance pleine de charme, la partie centrale fait entendre à nouveau les agitations fulgurantes de l'Allegro ; le Rondo final, où le drame s'éloigne et fait place à une joie exultante. Le public ne ménagea pas ses applaudissements à la soliste, à Jacques Mas et à l'orchestre.

Le Concerto No 1, de Paganini, est un mélange de virtuosité technique et de saisissantes trouvailles mélodiques. On sait que Paganini le jouait en mi bémol, en accordant son instrument un demi-ton plus haut, la sonorité du violon se détachant ainsi plus brillante sur un fond orchestral aux teintes assombries. La fin du Premier Mouvement est un exemple de ce jeu sur une seule corde accompagné de pizzicati de la main gauche. L'Adagio, qui évoque une prière, est une sorte de duo entre une seule corde et les trois autres. Quant au Rondo, il fourmille de doubles cordes diaboliques, d'harmoniques et de curieux staccatos. La virtuosité du soliste, Rodrigue Milosi, se joua avec aisance de toutes les difficultés et de tous les pièges que, dans cette composition, « Le violoniste du diable » a tendus sous les pas des Violonistes qui viendront après lui. Aussi est-ce une véritable ovation que lui fit le public au cours de nombreux rappels.

La Deuxième Symphonie, en ut majeur, est en réalité la troisième de l'auteur de Manfred. Composée en 1845-46, alors que Schumann venait de subir le premier accès de la maladie nerveuse qui devait le terrasser quelques années plus tard, elle traduirait, selon le propre témoignage du compositeur, la révolte et la lutte de l'esprit contre le mal. Sous la baguette précise et nuancée de Jacques Mas, l'orchestre sut rendre les quatre mouvements de cette symphonie : l'introduction, mystérieuse et angossante, et l'allegro aux rythmes énergiques et saccadés ; le scherzo, fantasque, coupé de deux tendres épisodes ; la romance, rêveuse et poétique, mais aussi quelque peu malade ; enfin l'allegro final énergique et franc, qui affirme le triomphe de la force sur les menaces de la maladie. Des applaudissements chaleureux et prolongés saluèrent la fin de cette œuvre et vinrent récompenser le chef et ses musiciens des efforts que représente la mise au point d'un tel concert, dont la qualité nous incite à noter soigneusement sur nos tablettes la date du premier concert de la saison 1979-80, annoncée à l'entracte par le Président Bidaud, le samedi 8 décembre 1979.

#### PARIS

#### Nécrologie

L'harmonie du Chemins de Fer du Nord et l'Harmonie Municipale de Saint-Ouen sont en deuil. Elles ne reverront plus jamais « le vétéran », ce vieil ami qui totalisait 60 ans d'appartenance à l'Harmonie du Nord et 15 ans à celle de Saint-Ouen et qui ne manquait jamais ni répétitions, ni services, ni concerts.

Il s'appelle Octave Moret. Il souriait toujours. Tout le monde l'aimait bien dirigeant et musicien.

Il jouait la basse si bémol, ou le baryton, à la convenance des chefs de musique. Durant 72 ans d'activité musicale, conscient de l'utilité des répétitions, il se faisait un devoir d'y assister régulièrement, et jusqu'à la fin de la saison 1978, il venait encore de Trappes à Paris, chaque mercredi et de Trappes à Saint-Ouen, chaque jeudi. Son assiduité était exemplaire. Toutes les distinctions honorifiques de la CMF et de l'UAICF lui avaient été décernées, du diplôme à la médaille d'or.

Octave Moret était né le 4 octobre 1891 à Haveluy (Nord). En 1905 il entra au Conservatoire de Musique de Lille, où il fit de rapides progrès, mais ne put demeurer ; devant aller travailler à Somain. En 1907 il est déjà basse solo à l'Harmonie Municipale de cette ville. Devenu « mineur de fond » il est admis en 1908 à la Musique des Mines d'Aniche.

En 1912, il part au service militaire ; affecté à la Musique du 89ème Régiment d'infanterie, il y demeurera jusqu'en mars 1919 (guerre 1914-18).

De retour à la vie civile, il quitte la mine et entre à la Compagnie du Chemin de Fer du Nord à Aniche et bien entendu, à la Musique des Cheminots de cette ville. En octobre 1919, il est affecté à Paris. Il habitera Montmagny, adhèrera à l'Harmonie de cette ville, ainsi qu'à celles de Deuil et de Saint-Leu-La-Forêt, et cela jusqu'en 1958, lorsqu'il ira habiter Trappes.

Mais le 7 novembre 1919, il avait subi avec succès l'examen d'admission à la grande et renommée Harmonie du Chemin de Fer du Nord de Paris et depuis 60 ans, il n'avait cessé d'en faire partie.

Il est décédé le 31 mars dernier, des suites d'une intervention chirurgicale. Que Madame Moret et ses enfants soient assurés des sentiments de sincère et profonde sympathie de tous les musiciens qui l'ont connu, de la Fédération de l'Ile-de-France et de la CMF.

#### HAUTS-DE-SEINE

#### BOULOGNE-BILLANCOURT

#### Concert de La Boulonnaise

Ce samedi 24 mars, en soirée, sous la présidence de M. Georges Gorse, maire de Boulogne-Billancourt, notre chère Harmonie Boulonnaise donnait son concert de gala à l'Auditorium du Centre Culturel de notre ville.

Notre société municipale de musique se produisait pour la première fois dans cette toute nouvelle salle, de réalisation très moderne en forme de théâtre antique, conçue uniquement pour les concerts, dotée d'une acoustique remarquable, une des meilleures de la région parisienne. Des ces heureuses conjonctures, il est résulté un concert d'une haute tenue musicale, d'autant plus que M. Bruno Mayan, directeur de La Boulonnaise, avait mis au point un programme très électrique.

La fastueuse Marche héroïque, de Saint-Saëns, écrite en 1871, ouvrait le concert, suivie de la pétillante ouverture de l'Italienne à Alger, de Rossini, somptueux cadeau offert aux vénitiens par le

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

## LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271.42.21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSENCE de vos bandes magnétiques

Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

maître de Pesaro, dans sa jeunesse. Suivait, l'Adagio de la 3ème Symphonie en ut, avec orgue, de Saint-Saëns, premier mouvement de cette œuvre dédiée à la mémoire de Liszt, qui atteint les sommets de la beauté et fut créée à Londres en 1886, puis à Paris l'année suivante. La première partie se clôturait par une sélection sur d'Aida, de Verdi, chef-d'œuvre de l'opéra spectaculaire italien, accueilli favorablement au Caire, le 24 décembre 1871, lors des fêtes inaugurales du canal de Suez.

M. Mayan et ses musiciens donnèrent d'excellentes interprétations de ces œuvres, applaudies par un public enthousiaste. Après l'entracte, la parole fut donnée à M. Wolff, Directeur du Conservatoire de Châtenay-Malabry et Président de l'Union Départementale des Hauts-de-Seine, représentant M. Pin, Président de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France et Secrétaire général de la CMF. Assisté de M. Henri Spally, Président de La Boulonnaise et de M. Gérard de Vassal, maire adjoint et délégué aux Affaires culturelles de la ville, il remit la médaille d'honneur gouvernementale des sociétés musicales et chorales à MM Lucien Bonnard et Yves Bagot, respectivement président adjoint et flûtiste solo de la société.

La seconde partie du programme, nettement récréative, comportait tout d'abord le poème de Zdenko Fibich, œuvre si combien charmante du maître tchèque, malheureusement peu connu. Puis la valse immortelle de Johann Strauss fils, « Le Beau Danube bleu », créée à Vienne en 1867, dans laquelle la richesse de l'harmonie n'a d'égale que la variété des rythmes. Le concert se terminait par l'allègre et typique paso doble de John Darling, Costa del Sol, suivi d'une sélection de West Side Story, la somptueuse comédie musicale de Leonard Bernstein, œuvre spécifiquement américaine.

La également, en étroite communion avec leur chef, les musiciens de La Boulonnaise donnèrent le meilleur d'eux-mêmes, faisant de ce concert une réussite complète.

Quand j'aurai dit que la présentation était adroitement assumée par le toujours disert Pierre-Marcel Ondher, producteur à France-Musique et Président-fondateur de l'Association Française « Musique Récréative », j'aurai tout dit de ce concert hors série.

Pierre DEBIEVRE

#### VAL-D'OISE

#### ARGENTEUIL

#### Récital de sonates par l'Estudiantina

Le samedi 21 avril, dans la salle de répétition de l'Estudiantina, au Parc Camélinat, 3 musiciens de l'Orchestre ont donné un Récital de sonates originales, pour mandoline, du XVIIIème Siècle.

Parmi l'assistance, on pouvait reconnaître Mme Agnès Ponce, 1ère adjointe au maire, Mme Lisette Falu, Conseillère Municipale, M. Castanie, directeur du Conservatoire, Mme Castanie, professeur de solfège, Mme Meyer, Claveciniste, Professeur de musique, M. Maurice Totaïn de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France.

Cette soirée était située dans le cadre de la campagne d'action menée par les Municipalités de la Région Parisienne pour le 1 % du budget des affaires culturelles, l'aide de l'Etat aux Ecoles de Musique et pour la Musique à l'Ecole.

Après un discours de Mme Agnès Ponce, le Récital commença, aux chandelles comme au XVIIIème siècle.

Les mandolinistes Jean-Paul Bazin, Didier Le Roux, le guitariste Guy Le Roux, tous trois prix d'excellence de la Confédération Musicale de France, avaient mis au point un programme comprenant des œuvres inédites, dont certaines furent jouées sur photocopie du manuscrit original provenant de la bibliothèque Nationale.

Ces œuvres sont d'une noblesse et d'une finesse qui prouvent toute l'importance de la mandoline dans la seconde moitié du XVIIIème siècle.

Nous retrouvons la trace de certains compositeurs et professeurs de mandoline vivant à Paris, dans les publications de 1770 à 1789, Almanach Musical et Journal de la Musique (Bibliothèque du Centre Pompidou).

Les sonates pour mandoline et basse ont été jouées avec une réalisation de la basse pour guitare.

Le programme, présenté par Didier

Lo Roux, comprenait :

— Emanuela Barbella : sonate pour 2 mandolines en sol majeur (allegro, marcia larghetto e staccato, presto, minueto alla tedesca).

— Duc de Cedronio : Duo pour 2 mandolines (allegro, larghetto, allegro con spirito).

— Francesco di Majo : sonate pour mandoline et basse en fa majeur (comodo, larghetto, gigue).

— Giuseppe Lauro : Sonate pour mandoline et basse en sol majeur (allegro comodo, largo, minueto con variazione).

— Tomaso Prota : sonate pour mandoline et basse en sol majeur (moderato, andantino, allegretto).

— Giovanni Battista Gervasio : Duo pour 2 mandolines (Allegro, largo ma non tanto, minueto).

— Giovanni Hoffmann : sonate pour 2 mandolines en sol majeur (allegro moderato, andante, rondo allegro).

— Prospero Canciello : trio pour 2 mandolines et basse en sol majeur (allegro, largo, allegro).

Le Récital se termina sur une note contemporaine par un Duo de l'Ecole Contemporaine Viennoise :

— Norbert Sprongli : duo pour mandoline et guitare (allegro, allegro vivace, adagio, allegro vivace).

Le succès de cette soirée est surprenant, jamais le public ne s'est lassé malgré un programme ininterrompu de près de 2 heures.

Cela est le fait d'une musique de chambre très intime, aux chandelles, interprétée avec finesse par des musiciens de valeur, musique d'une beauté noble, impressionnante et toute nouvelle pour l'auditoire.

## midi

#### HERAULT

#### LANSARGUES

#### Concert du premier mai

C'est en plein air, sur la Place Saint-Jean, que l'Union Musical a offert à la population Lansargoise, son concert traditionnel du premier Mai, fête du travail.

Une foule nombreuse se pressait sous l'ombrage des platanes pour écouter ce premier concert d'été donné par les musiciens du Cru sous la direction de M. Jean Castan.

Il y avait au programme : Les Cadets de Brabant (V. Turine) ; Tancrède, ouverture (Rossini) ; La Chaste Suzanne, fantaisie (J. Guilbert - Andrieu) ; Empire State Building, ouverture-jazz (John Darling) ; O Sénorita, paso-doble (Jacky et Joseph Naro) ; L'Ange des Concerts, valse (E. Marsal-Boscher).

Aussitôt après le concert, un apéritif fut offert par M. le maire et son Conseil Municipal aux musiciens et à la population.

Il reste beaucoup à faire à présent, puisque l'Union Musicale organise un festival international auquel prendra part la célèbre musique de Dossenheim (Allemagne de l'Ouest). Ce festival aura lieu les 2 et 3 juin 1979. Espérons qu'il connaîtra un immense succès.

#### AUDE

#### COURSAN

#### Des médailles aux musiciens

Vendredi 4 mai 1979, une sympathique réunion avait lieu dans la salle municipale pour la remise de la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales décernée par M. le Ministre des Affaires culturelles.

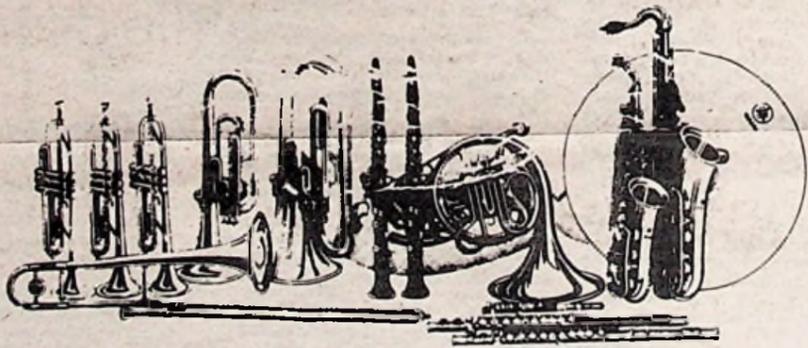
M. André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi, présidait cette assemblée à laquelle, M. Killian, sous-préfet de Narbonne, M. Pla, maire de Coursan et conseiller général avaient fait l'honneur d'assister. MM. les conseillers municipaux, les adjoints, M. Gianet, secrétaire général de l'harmonie Républicaine, et de nombreux musiciens avaient tenu à être présents pour féliciter les heureux récipiendaires.

Dès l'arrivée de M. le sous-préfet, le petit orchestre de l'Ecole de Musique, sous la direction du jeune Franck Izard (13 ans) interpréta la Marsillaise, tandis que le pupitre de trompettes placé sous la direction du jeune Hervé Bartye fit les sonneries réglementaires avant la remise des médailles. Celle-ci fut faite par M. le sous-préfet, sous les applaudissements d'une foule d'amis.



# YAMAHA

## Instruments à vent



PICCOLO/FLUTE/CLARINETTE/SAXOPHONE/TROMPETTE/CORNET  
BUGLE/TROMBONE/COR/BARYTON/BASSE/SOUBASSOPHONE

Documentation sur demande : Yamaha Music France : 1, rue Ernest-Renan - 93500 Pantin - Tél. : 844.73.99

M. Sarrailh, un des plus grands musiciens normands, est à l'origine de la société. M. P. et tous les participants et s'efforcent de faciliter les auditions, soit dans les salles de concert, soit de service à l'Harmonie Républicaine. M. Sarrailh, l'organe des musiciens et accablés par la musique se perpétue dans notre ville.

A son tour, M. Na prit le parole pour féliciter M. le sous-préfet d'honorer et de relever par sa présence cette symbolique manifestation. Musicien lui-même, ancien membre de l'Harmonie, M. Na, sage la somme des sacrifices que doit faire un musicien s'il veut arriver à une pratique correcte de la musique à laquelle il consacre une très grande part de son loisir. Efforts justement récompensés quand les anciens voient les jeunes au pupitre. M. le maire dit combien la municipalité apprécie toutes les activités de l'Harmonie et se trouve très honoré de la distinction qui échoit à huit de ses administrés.

M. le sous-préfet prit alors la parole pour féliciter les huit médaillés et également cette société couronnée et active et si sympathique. Les jeunes musiciens de l'Ecole de Musique que dirige M. Sarrailh ont un grand avenir qui donne de l'espoir aux musiciens déjà un peu âgés, car avec des jeunes, la relève est assurée.

Un vin d'honneur clôture cette réunion à laquelle participaient toutes les sociétés de la ville. Les jeunes musiciens s'efforcent pour terminer trois morceaux sous la baguette de M. Sarrailh.

Voici donc la liste des médaillés : Guy Sarrailh, cheminot, avec 33 ans de service ; Raymond Prats, viticulteur, avec 34 ans de service ; Fernand Bertrand, viticulteur, avec 34 ans de service ; Louis Juh, viticulteur, avec 34 ans de service ; Vitalie Fréseau, cheminot retraité, avec 34 ans de service ; Edmond Durban, viticulteur, avec 54 ans de service ; Camille Senty, retraité de la police, avec 35 ans de service ; Henri Brieu, viticulteur, avec 55 ans de service.

ses premières années. C'est une ovation qui a suivi cette prestation.

Enfin, Traditional Hompipe Suite, du compositeur anglais Adrian Croft, apportait la note finale à cette soirée. Le public quittait comme à regret la salle après avoir applaudi longuement encore après le « bis » qui lui avait été offert.

Merci à Emile Genvrin, le directeur per intérim de la Société, dont la foi en la musique lui a permis de continuer sur sa lancée et d'ajouter de nouveaux succès à ceux déjà obtenus.

## SEINE-MARITIME

### LE HAVRE

#### Nécrologie

Le monde musical havrais est en deuil. M. Jean Lefebvre, professeur de musique vient de mourir, juste un mois après son épouse, compagne de toujours.

A la grand-messe, célébrée le 3 novembre dernier en la cathédrale, l'évêque du Havre, Mgr Soudreau, dans son homélie, évoqua le souvenir de Jean Lefebvre avec beaucoup d'émotion, en présence d'une nombreuse assistance véritablement peinée.

Jean Lefebvre appartenait à la paroisse Notre-Dame depuis juin 1912, date à laquelle son curé, le futur Mgr Julien, le nomma titulaire de l'orgue de chœur de Notre-Dame. Il n'avait pas encore 14 ans.

Né à Rouen le 3 août 1898, il n'y avait vécu que quelques mois ; l'année suivante sa famille se fixait en notre ville.

En 1908, il était admis à Saint-Evode où se déroulaient ses études scolaires et musicales. Puis, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, il fut choisi comme titulaire de l'orgue de chœur.

En 1917, Jean Lefebvre fut mobilisé et fit campagne avec le 4ème R.I. et fut blessé en 1918, après les combats de son régiment en Champagne.

Démobilisé, il revint au Havre où allait s'ouvrir pour lui une belle carrière musicale que nous nous ferons un devoir de retracer en détail. Dès 1920, il est professeur de solfège, de piano, d'orgue, de chant.

En tant qu'organiste, Jean Lefebvre fut suppléant de M. Legros, titulaire du grand orgue de Notre-Dame, auquel il succéda en 1940.

En septembre 1944, il venait de quitter l'église Notre-Dame quand celle-ci fut bombardée et que « son orgue » disparut sous les bombes.

La principale espérance était de se mettre au clavier de l'orgue en cours de fabrication que la tribune reconstruite attend. Il n'aura pas cette joie. Il aurait mérité d'avoir.

Il aura eu celle de monter et de diriger, il y a quelques mois : « La Passion selon Saint-Jean », brillamment chantée en la cathédrale du Havre.

En 1927, Jean Lefebvre avait été appelé à diriger la chorale des dames de la Société de propagande musicale, succédant au Maître André Caplet.

En 1938, il transforma cette chorale féminine en chorale mixte, appelée « La Gamme », dont il était le directeur fondateur, passant le flambeau, il y a quelques semaines à son jeune ami, M. Legoupil.

M. Jean Lefebvre, avec soixante années de fidélité, de dévouement à la musique est un exemple dans notre cité.

Chevalier du Mérite National, Officier de l'Instruction Publique, il était aussi titulaire de la Croix de Guerre 1914-1918.

Que ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, toute la famille trouvent ici, l'expression de nos sentiments attristés.

## LE HAVRE

### Une nouvelle Chorale est née

Une nouvelle Chorale vient de naître au Havre, « Les Chœurs André-Caplet », par la fusion de « La Gamme » et de « La Lyre Havraise ».

Le Havre a perdu deux chorales. « La Lyre Havraise » n'existe plus et « La Gamme » non plus. Les membres des deux sociétés, réunis vendredi en assemblée extraordinaire, ont voté et choisi, après l'exposé de la situation par leurs présidents, la dissolution. Sans doute ces minutes furent-elles difficiles pour de nombreux choristes. Mais peut-être moins cependant qu'on l'eût pu supposer, car dans le même moment intervenait un autre vote par lequel les deux sociétés déclaraient de donner à leur ensemble une forme définitive en créant une nouvelle et unique association : « Les Chœurs André-Caplet ».

« La Lyre », orphéon fondé en 1884 par le père d'André Caplet, et « La Gamme », issue d'une chorale de dames fondée par le compositeur André Caplet, chorale qui prit sa forme mixte en 1938 alors qu'elle était dirigée par le regretté Jean Lefebvre, ont toujours entretenu par le passé de profonds liens d'amitié. Il leur arrivait aussi occasionnellement de collaborer en de grandes occasions. Cette collaboration débutait en mars 1949 avec le chant en commun de la Damnation de Faust, de Berlioz. Puis ce furent les Béatitudes, de Franck (1951), une reprise de la Damnation de Faust en 1969, et, plus récemment en notre mémoire, La Passion selon Saint-Jean et La Passion selon Saint-Mathieu en 1977, sous les chapiteaux gothiques de la cathédrale de Rouen. Pour une même action au service de la musique dans le passé, ces deux chorales sont donc très proches.

D'autres faits devaient par ailleurs intervenir qui allaient encore resserrer

les liens existant entre les deux sociétés. Ainsi le problème du recrutement de nouveaux choristes. En outre, comme devait le souligner M. Legoupil, président de « La Gamme », la forme définitive de son association ne semblait plus convenir à l'époque actuelle. Mais sans doute, c'étaient les difficultés du recrutement qui se faisaient le plus cruellement ressentir et, en particulier, le pupitre des ténors causait de gros soucis au directeur de la chorale. Aussi, comme le constatait le rapport moral de « La Gamme », le problème étant ainsi posé, la solution la plus juste, la plus réaliste qui tiendrait le mieux compte des intérêts de « La Gamme » et du passé prestigieux de « La Lyre », c'était d'envisager à partir de ces deux sociétés la création d'une société commune, la mieux adaptée possible au but recherché.

Dès à présent, M. Jean Legoupil qui sera le directeur très actif de la nouvelle chorale, tient à annoncer le concert inaugural des « Chœurs André-Caplet » pour fin mars ou début avril en la cathédrale Notre-Dame du Havre. Une première historique que de très nombreux Havrais tiendront à ne pas manquer.

## DEVILLE-LES-ROUEN

### Concert de l'Orchestre Symphonique

L'O.S.D., que dirige Rémy Metayer, offrira sa seconde soirée musicale de la saison, samedi 24 mars, au Centre Culturel Voltaire sous la présidence de M. Michel Cozette, Maire de Deville.

La soirée débutait par la magistrale Marche Hongroise, extraite de la Damnation de Faust, d'Hector Berlioz, qui fut brillamment exécutée par les 50 musiciens de l'orchestre. Puis ce fut la séduisante « Symphonie No 39 », de Mozart, qui charma l'auditoire avec ses quatre mouvements de style très varié se terminant avec un allegro mené très

# normandie

## MEMENTO

Alençon, 21 octobre 1979  
Congrès de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loire.

## MANCHE

### SAINT-LO

#### Concert de Printemps

C'est le 9 mars que l'Harmonie Municipale a offert son Concert de Printemps. La non-disponibilité du Théâtre Roger-Ferdinand pour le mardi précédent avait obligé son report au vendredi. Est-ce changement de jour ? Peut-être. En tout cas, malgré la période électorale, à 21-h, le « plein » était fait, et jeunes et moins jeunes entouraient nombreux M. le Maire, plusieurs adjoints et conseillers municipaux, et diverses personnalités.

Comme elle le fait pour d'autres ensembles, l'Harmonie avait offert à la Classe de Jazz de l'Ecole de Musique l'occasion de se produire pour une première audition en public. Ces ensembles, placés sous la responsabilité de Jean-Pierre Hervieu, devenu un membre assidu de l'Harmonie, sont composés d'éléments extérieurs et de musiciens de notre Société.

L'Harmonie assurait la première partie avec la Marche de Tannhäuser, de Richard Wagner, qui suivait les 1ère et 2èmes suites, arrangement L. Chomel, de l'Arlésienne, de Georges Bizet, exécutées intégralement et ensemble pour la première fois à Saint-Lo. En particulier, le « Menuet » avait pour soliste la jeune flûtiste Marie-Hélène Lebourg. Ces deux œuvres, que de nombreux auditeurs découvraient ou retrouvaient avec joie, ont reçu un accueil très chaleureux comme l'ont prouvé les applaudissements prolongés qui les ont suivies.

Elle atteignait l'entracte avec un Concerto pour Hautbois, de Corelli-Barbrolli, un arrangement pour harmonie réduite sans cuivres aigus, qui a permis au public d'apprécier dans une parfaite exécution, les qualités de Gérard Desmoulin, professeur à l'Ecole de Musique, lui aussi membre à part entière de l'harmonie.

C'est la classe de Jazz de l'Ecole de Musique qui débutait la deuxième partie avec Satin Doll, Black and Tan Fantasy, Mood Indigo, ces trois œuvres signées Duke Ellington, et The Preacher, d'Horace Silver. Ces morceaux ont reçu leur quota d'applaudissements bien mérités comme l'ont été les « bis » réclamés et exécutés.

L'introduction d'une telle formation dans un programme de l'Harmonie explique peut-être la présence d'un public nouveau. Cette expérience pourra être renouvelée.

Pour finir ce concert, l'Harmonie avait choisi, tout d'abord, Paraphrase de Hogo de Groot, un contrechant dans un arrangement sur une belle mélodie irlandaise. Au tuba solo, Michelle Nicolle, premier prix du Conservatoire National de Paris, professeur à l'Ecole de Musique et toujours fidèle à la Société où il a fait



Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.  
Digné de votre talent.



5, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantes-la-Ville

150 ans d'expérience  
nous ont confirmé  
que rien ne vaut  
la méthode traditionnelle  
pour fabriquer  
un instrument de musique  
de premier choix.



redoublant. La première partie se terminait avec les populaires Danse Nègroses Nos 5 et 6 de S. Brahms, qui recueillirent de si chaleureux applaudissements que le No 5 fut redonné en « bis ».

Après l'entracte les auditeurs eurent le plaisir d'entendre un intermède musical de haute qualité avec la prestation d'un ensemble de clarinettes du Conservatoire de Rouen : élèves et anciens élèves de la classe de Jacques Lancelot, dix jeunes musiciens, dont trois jeunes filles, charmèrent le public pendant plus de 30 minutes en interprétant 5 œuvres très colorées où la richesse des sonorités, doublée d'une grande virtuosité et d'une haute musicalité, fut très appréciée : le dernier morceau, Caprice pour clarinettes, de Clara Grundman, eût les honneurs très justifiés du « bis » souligné par de très chaleureux applaudissements les plus mérités.

Puis Maurice Métayer, Directeur honoraire, reprit la baguette pour conduire deux œuvres très populaires, d'abord une importante sélection sur l'Opéra de Louis Ganne, Hans le Joueur de Flûte, dont les thèmes variés ne manquent pas de charme. Puis la fougueuse suite de valses de Waldteufel, Espana, sur les motifs de la rapsodie d'Emmanuel Chabrier. La soirée se terminait sous la direction de Rémy Métayer avec la brillante ouverture de Nicolai, Les Joyeuses Comédiennes de Windsor, enlevée avec tout le brio qui convenait.

Tout le programme fut salué par des applaudissements nourris et prolongés qui récompensèrent très justement les musiciens et leurs chefs pour leur bonne interprétation, ce qui est tout à l'honneur du vaillant Orchestre Symphonique de Déville dont le palmarès des succès est très éloquent.

Le programme était présenté et commenté par Nadine Bizet sur des textes de Hervé Brunot.

## sarthe et-mayenne

SARTHE

FRESNAY-SUR-SARTHE

Concert de Printemps

L'Harmonie et la Batterie de Fresnay ont donné un concert à la salle des fêtes de la ville devant un auditoire important et très attentif.

Le programme débutait par Maquis Normand, un défilé pour harmonie, tambours et clairons, de Claude Thérou ;

un morceau donné en première audition a été écrit pour des amis de Claude Thérou, morts en déportation. Venait ensuite Firenze, ouverture d'Aïler, peu jouée maintenant, qui permet d'apprécier les oppositions des timbres clairs de l'introduction et le volonte des clarinettes et saxophones ; le final, très volubile, a permis à tous les exécutants de se dégoûter les doigts. Dans un extrait de Symphonie de Bach, François Marzotti a remplacé avec sa flûte le hautbois empêché et montré beaucoup de précision et de délicatesse. American Patrol terminait cette première partie.

En intermède, les cuivres de l'école jouaient une allègre Marche de Claude Thérou, et les deux cornistes Guy Souchères et Pascal Dassomma jouaient un duo de chasse avec beaucoup d'aisance.

En seconde partie, les trompettes étaient à l'honneur avec le concerto en ut de Vivaldi pour 2 trompettes ; Claude Thérou et Jean-Jacques Meaill, élève au Conservatoire de Caen, ancien élève de Claude Thérou, jouaient avec aisance cette brillante pièce de bravoure dirigée par M. Moreau, sous-chef.

Jam Session Story amusait les amateurs de musique moderne, toujours l'lands de ces pièces sans autre prétention que de divertir. Sans Peur, de Watelle, pour harmonie et batterie (dirigée par M. Maurice Souchères) terminait ce concert de printemps.

## sud-ouest

GIRONDE

BORDEAUX

Nécrologie

Le grand artiste que fut Pierre Ferry, disparu depuis peu de temps à la suite d'une courte maladie, met dans la peine tous ceux qui le connurent. Originaire de Chamalières, il fit ses premières études au Conservatoire de Clermont-Ferrand et à l'Harmonie Bergougnan de cette ville. Puis il poursuivit ses études à Paris, et obtint un Premier Prix de Basson au Conservatoire National Supérieur. Quelques années plus tard, il vint à Bordeaux, engagé à l'Orchestre du Grand Théâtre et Professeur au Conservatoire National de Région de Bordeaux. Il appartint aussi aux formations symphoniques bordelaises et à la Musique Municipale de Bordeaux. Il fut pour la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest un précieux collaborateur, en particulier pour les Examens Fédéraux. Il participa aussi à l'activité de plusieurs sociétés musicales.

Excellent pédagogue, il a formé de nombreux et brillants élèves parmi lesquels notre éminent compatriote, M. Jean-Marie Londeix.

Sa conversation, pleine de charme, était un privilège estimable. Il savait retracer les souvenirs nombreux de sa fructueuse carrière de musiciens, et de professeur. Avec une simplicité inouïable il répondait présent lorsqu'on faisait appel à lui. Sa retraite venue, il sut encore rendre de nombreux services, en particulier dans diverses Ecoles de musique de nos sociétés.

Nous exprimons nos condoléances à sa famille.

BORDEAUX

Nécrologie

M. Albert David, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, vient de disparaître.

Il fut plus de quarante ans, membre du Comité Fédéral, où il se spécialisa dans l'organisation des Examens Fédéraux, et l'on se souvient de rapports qu'il faisait chaque année en vue de l'amélioration constante de leur fonctionnement.

Spécialiste des chorales, il dirigea successivement de nombreuses sociétés et dans ces dernières dizaines d'années, la Chorale Mixte S.N.C.F. de Bordeaux où il donnait également l'enseignement musical au sein de l'Ecole de Musique de cette société.

D'une très grande activité, il était au sein de la Fédération, un précieux collaborateur, et tout le monde savait apprécier son amabilité, sa compétence, le souvenir d'un homme dévoué à la musique et aux sociétés musicales qu'il son amitié et sa fidélité. Il laissera fréquente tout au long de sa vie et qu'il servit presque jusqu'au dernier jour.

Nous exprimons nos vives condoléances à toute sa famille.

PAUILLAC

Renouveau musical

L'Harmonie l'Union Pauillacaise connaît depuis quelques mois une reprise d'activité qui mérite d'être soulignée. Cette société a soixante-dix ans d'âge. Fondée en 1909, elle comptait environ, une soixantaine d'exécutants, et une photo suspendue dans la salle de répétition, bien encadrée, en fait foi, avec sa mention explicative : Souvenir de Limoges 1910, et à côté est la vieille bannière avec ses médailles !

Les dernières années écoulées étaient moins florissantes que par le passé. Les musiciens semblaient plus rares et voilà qu'en octobre 1977 nous avons pu voir apparaître l'Harmonie sous un nouveau visage et voir, avec plaisir Paulliac

doné d'une société musicale digne de ses fondateurs.

Disons aussi la reprise accentuée des Cours de solfège et instruments gratuits, qui permettent tous les espoirs et sont les seuls garants d'une survie musicale.

L'intensité de cette activité musicale devait se concrétiser de façon tangible par une très grande soirée que tout le monde attendait. Ce fut le 27 janvier dernier, le concert donné par l'Harmonie l'Union Pauillacaise avec le concours de la Chorale « La Joie de Vivre et de Chanter », que préside Mme Deronne et qui s'est ajoutée des titres de noblesse en assurant magistralement la présentation de la soirée. Sous la direction de M. Maurice Mau, l'harmonie interpréta un très beau programme dont nous citerons notamment : Le Pays du Sourire, Les Contes d'Hoffmann, une marche bavaroise de Carl Telke, La Joyeuse époque, sélections d'air 1900, un divertissement pour saxophone alto, de Andriau, et avec la chorale, un fragment de Mississippi (avec l'excellent baryton Georges Touzet), Les Echos du Midi, Le Chœur des esclaves de Nabucco, etc... Ajoutons qu'il y avait aussi une audition des meilleurs élèves de l'Ecole de Musique, ce qui ne fut pas le moins applaudi, et qu'en fin de soirée une partie de musique de jazz apporta un précieux concours en particulier au cours du tirage des tombolas. Ce fut une soirée enthousiaste à laquelle rien ne manquait tout Paulliac était là pour manifester la joie de cette retrouvaille avec sa société musicale, avec les chanteurs et danseurs, avec le folklore médocain, avec les jeunes, espoir de la cité, et pour mieux marquer l'adhésion générale, un sondage musical ouvert à tous, a donné aux dirigeants de l'Union Musicale Paulliacaise de précieuses indications pour répondre encore mieux, si faire se peut, aux désirs d'une heureuse population.

Félicitons le président Jean Capdet et tout le bureau, et en particulier, celui qui a pris la charge du secrétariat, M. Jean Régnon dont l'action agissante accompagne ce regain musical à Paulliac : le directeur compétent qu'est M. Maurice Mau qui a si habilement mené cette grande soirée musicale ; les professeurs de l'Ecole de Musique MM. Gérard Capdet, Ortolan, Delstein, Tautier qui sous la direction de M. Mau, préparent, avec leurs élèves, les relèves de demain. Merci aussi aux amis musiciens venus de Lesparre, Lestrac et Macau, heureux de saluer cette véritable renaissance paulliacaise qui augmente l'activité musicale en Médoc.

AMBES

Belle soirée musicale

C'est le samedi soir 24 mars qu'a eu lieu en l'église d'Ambès et devant quatre cents personnes, sous la présidence de M. Henri Ciran, Président Fédéral, ayant à ses côtés M. Frappier, Maire et Président de la Société de Musique d'Ambès, le très beau concert classique qui fut une réussite, un véritable triomphe. Sous la conduite de son chef, Michel Pelette, ce fut d'abord la Marche Héroïque du Roi Jean (Colteux), puis la Chanson de Solveig (Grieg) avec un très beau solo de hautbois, le Panis Angelicus (Franck) où se distinguait le trombone solo.

La jeune chorale, sous la direction de Mme Marolleau, prit les relais avec des œuvres de R. Fau, Schubert, Schumann. Puis Chorale et Orchestre se confondirent dans l'Hymne à la Nature, de Beethoven, particulièrement applaudi.

Notre septuor de cuivres fit éclater ses belles sonorités dans Trompettes Volontaires, de Purcell, et une Marche de Fischer.

La Chorale se regroupa pour faire entendre des pages de J. Haty-Roy, Absil et J.-S. Bach.

L'Harmonie termina avec le bel intermezzo de l'Arlésienne et une très jolie mélodie de Bajus au titre très justifié de « Contemplation ».

Après l'entracte, ce fut une belle œuvre d'Haendel qu'interpréta la Chorale avec l'orgue et la trompette. Très grand succès : Le quatuor de saxophones se fit beaucoup applaudir dans Allegretto, de Hasse, et le magnifique Alleluia, d'Haendel. L'Harmonie fit ensuite entendre la bien connue Marche d'Attila, de Verdi, sur la Montagne de Bruneau, où se distinguait le cor solo, et le quatuor féminin de clarinettes avec Orloso, de Telemann, Sarabande, de Bolsmortier, fit une belle impression. Cette soirée absolument remarquable et qui démontra le beau travail accompli à Ambès, tant par l'Harmonie et ses solistes que par la Chorale, se termina avec Adagio et Andantino de Mozart et la grande Marche Jubilaire de Doyan.

Les braves prolongés obtinrent de l'Harmonie un bis avec la Marche No 6 de Haendel, Cérémonial qui fut une apothéose à cette grande soirée musicale.

Un grand merci à tous les exécutants et à M. Michel Pelette.

BRUGES

Soirée d'art lyrique

Très remarquable soirée fut celle que la Société Symphonique de Caudéran a donné dans le cadre du Printemps de Bruges 1979, vendredi 27 avril, à la salle Garros, renouvelant le succès qu'elle avait obtenu l'an dernier avec un programme également consacré à la

musique lyrique. Avec l'Orchestre symphonique, brillamment conduit par M. Jean-Marie Pérou, et qui accompagne les chanteurs, on se serait cru à une soirée d'adieux d'une saison de théâtre lyrique.

On entendit donc successivement : M. Christian Pouchin, dans Carmen (La fleur que tu m'avais jetée) et Le Chanteur de Mexico (Il est un coin de France) ;

Mme Renée-Michella Grain, dans La Veuve Joyeuse (Air de Vijiha), Vaises de Vienne (Tout est soleil) et Les pêcheurs de perles (Air de Laïla) ;

M. Michel Rognon, dans La Mascotte (Air de Pippo), Faust (Invocation de Valentin) et Le Traviata (Air du Père) ;

Mme Colette Agata, dans Trois vaises (Valse du destin) et Les mouquetaires au couvent (Air de Marie).

Puis Mme Grain et M. Rognon chantèrent le duo de Rip ; Mme Agata et M. Rognon le duo de l'âne et le duo de l'escarpolette, extraits de Véronique.

Une telle énumération ne suffit à elle-même pour dire que ce fut un très grand régal à travers les meilleures pages des œuvres les plus aimées du public.

Côté symphonique, l'Orchestre fit entendre pour ouvrir la soirée, l'ouverture des Saltimbanques, de Louis Ganne, et à l'entracte la belle barcarolle des Contes d'Hoffmann, d'Offenbach. Et c'est sur une suite de l'Arlésienne de Bizet que s'acheva ce véritable enchantement.

Un très grand bravo aux chanteurs, aux musiciens et à leur chef, M. Jean-Marie Pérou, à Mme Odile Borde qui tenait ce piano d'accompagnement et à M. Henri Ciran qui fit une présentation très remarquée du spectacle.

DORDOGNE

MONTIGNAC-SUR-VEZERE

Distinction

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Delbonnel, Président de l'Ecole de Musique, vient d'être décoré de la Médaille des Arts et Lettres. Cette haute distinction récompense toute une carrière dévouée à la musique, à Brive pendant de nombreuses années, et à présent à Montignac-sur-Vézère. Nous adressons à M. Montignac tous nos sincères compliments. Nous en profitons pour rappeler l'éclat avec lequel l'Ecole de Musique de Montignac a fêté la dernière Sainte-Cécile d'abord par une très belle soirée au Vox avec la présence du champion d'Europe de danse moderne et du groupe des Pastourilles, qui eurent beaucoup de succès ; puis à la messe le 4 février dernier, où l'abbé Esartier félicita l'excellente exécution entendue.

Nous devons parler du dévouement de M. H. Dieu, qui ne néglige ni son temps ni sa peine pour arriver à de bons résultats, féliciter des anciens tels MM. Léon Bonnet, vicaires, Perrier père, sans oublier Mme de Brune, nouvelle hautboïste, dont certains viennent de plusieurs kilomètres, ce qui devrait inciter les anciens musiciens de Montignac de venir rejoindre ceux qui ont repris du service et apporter aux jeunes un précieux encouragement.

Tous ensemble, ce sera la plus belle œuvre que nous puissions faire pour notre petite patrie. La bonne musique se confirme par la pratique et l'assiduité et c'est un élément des plus utiles de l'éducation et de la formation des hommes. Cette Sainte-Cécile a marqué l'intérêt que chacun porte à l'œuvre entreprise en faveur de la Musique. Cet enthousiasme joint à l'appui de la Municipalité nous permet d'envisager avec confiance l'avenir.

journal de la  
confédération  
musicale  
de France

Directeur-Gérant :  
M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos)  
1er janvier  
au 31 décembre

LE NUMERO : 5 F

FRANCE : un an : 25 F

ETRANGER : un an : 70 F

Compte Chèque Postal  
46-38-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE  
DE FRANCE

121, rue La Fayette, PARIS 10e  
Tél. : 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN :  
Janvier, Février, Mars, Avril,  
Mai, Juin-Juillet, Août-Septem-  
bre, Octobre, Novembre, Dé-  
cembre

Imprimerie

« La Vigie de Dieppe »  
24, rue Léon-Rogé 84.55.40 +

NOUS VOUS RAPPELONS QUE NOUS SOMMES LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE SPECIALISEE DANS L'EDITION ET LES FOURNITURES GENERALES POUR

HARMONIES

FANFARES

BATTERIES-FANFARES

GROUPEMENTS DE MAJORETTES

Consultez-nous pour tout achat

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CÉDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 39.29.33 (jonctions multiples)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

ATTENTION !

Le bureau administratif de la C.M.F. sera fermé pendant le mois d'août 1979.

Seule sera assurée une permanence pour faire suivre les éventuelles déclarations de sinistres.

Toutes les autres questions dont le bureau serait saisi après le 25 juillet, ne pourront être réglées qu'en septembre.